Table des matières

Maladies inflammatoires ou rares ou infection VIH ---- 2
Maladies inflammatoires chroniques ---- 7
Maladies inflammatoires chroniques intestinales ---- 12
Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ---- 17
Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ---- 22
Autres maladies inflammatoires chroniques ---- 27
Maladies rares ---- 32
Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ---- 37
Mucoviscidose ---- 42
Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ---- 47
Hémophilie ---- 52
Troubles de l'hémostase graves ---- 56
Infection par le VIH ---- 60

Maladies inflammatoires ou rares ou infection VIH

Au régime agricole en 2024

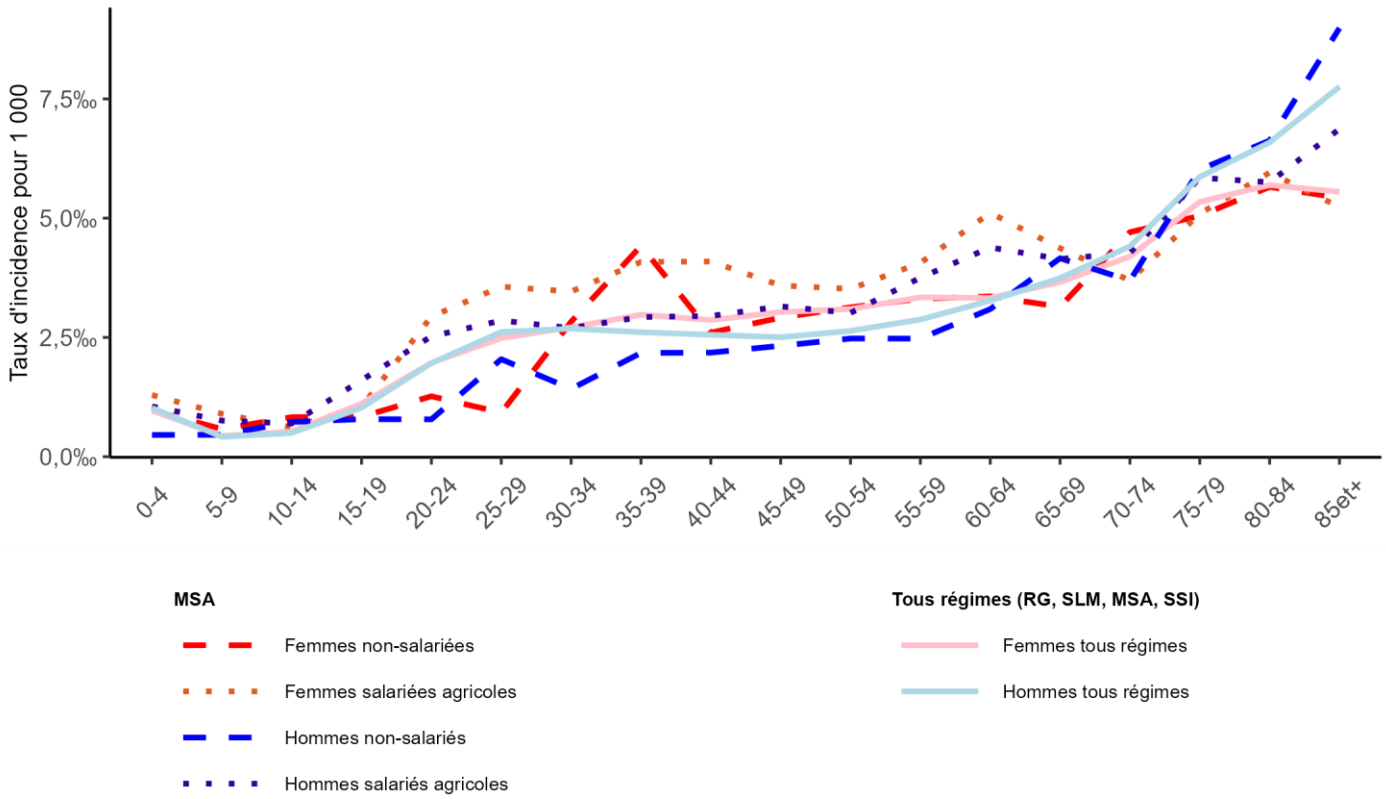
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 66 320
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,76 %
- Taux de prévalence : 23,8 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 10 016

- Âge moyen : 64,7 ans – Âge médian : 67 ans
- Répartition hommes / femmes : 49,1 % / 50,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 54,6 % / 45,4 %

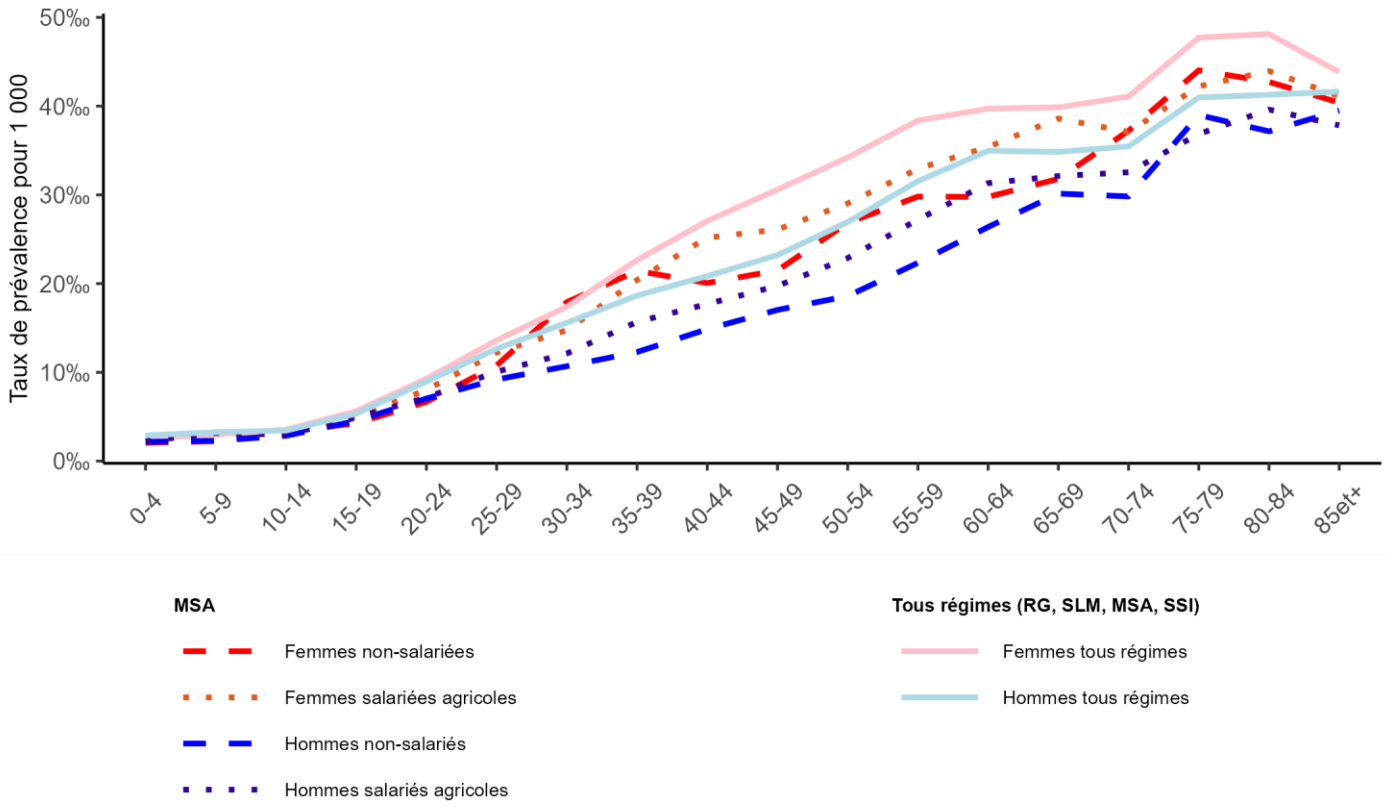
- Coût : 381 426 331 €, soit 3,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



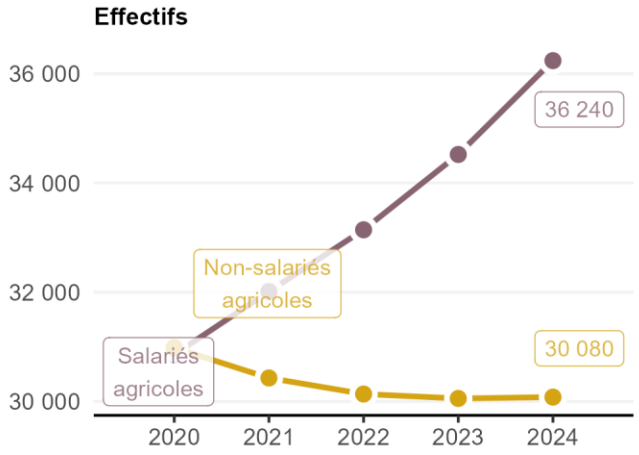
Source SNDS : Exploitation MSA

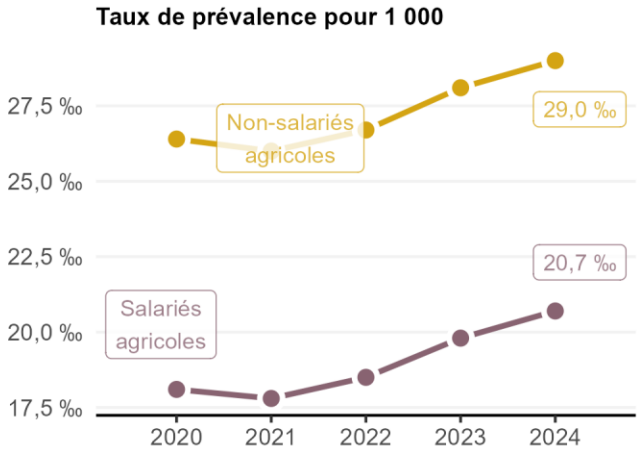
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	15 581	93,6	***
	Salariées	18 191	89,3	***
	Total	**33 772**	**91,2**	***
Hommes	Non-salariés	14 499	86,2	***
	Salariés	18 049	87,8	***
	Total	**32 548**	**87,1**	***
Total	Non-salariés	30 080	89,9	***
	Salariés	36 240	88,5	***
	Total	**66 320**	**89,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



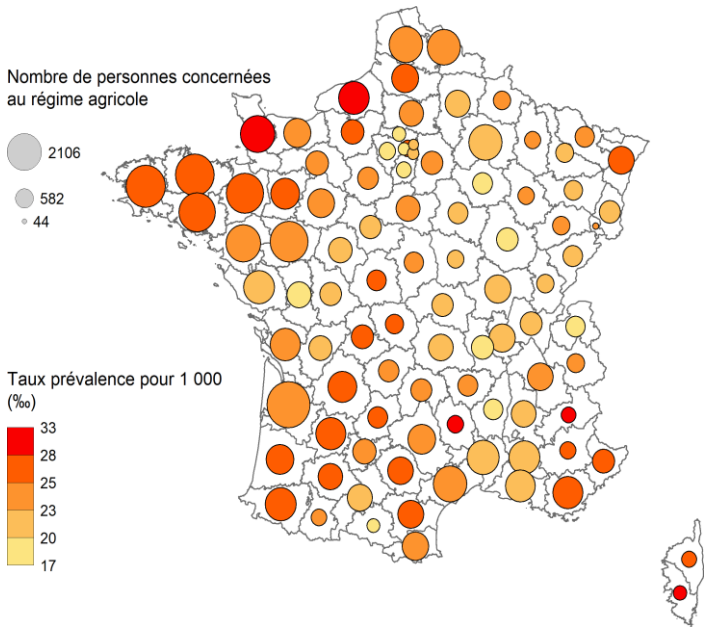


Source SNDS : Exploitation MSA

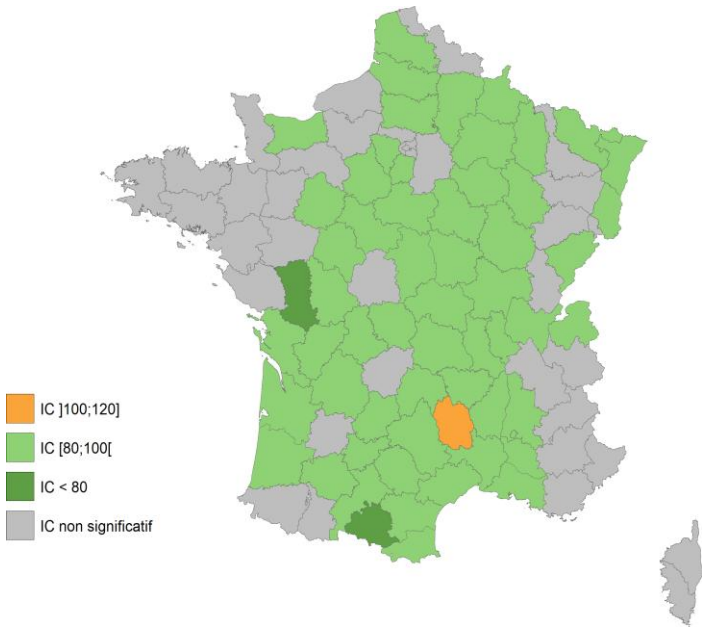
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

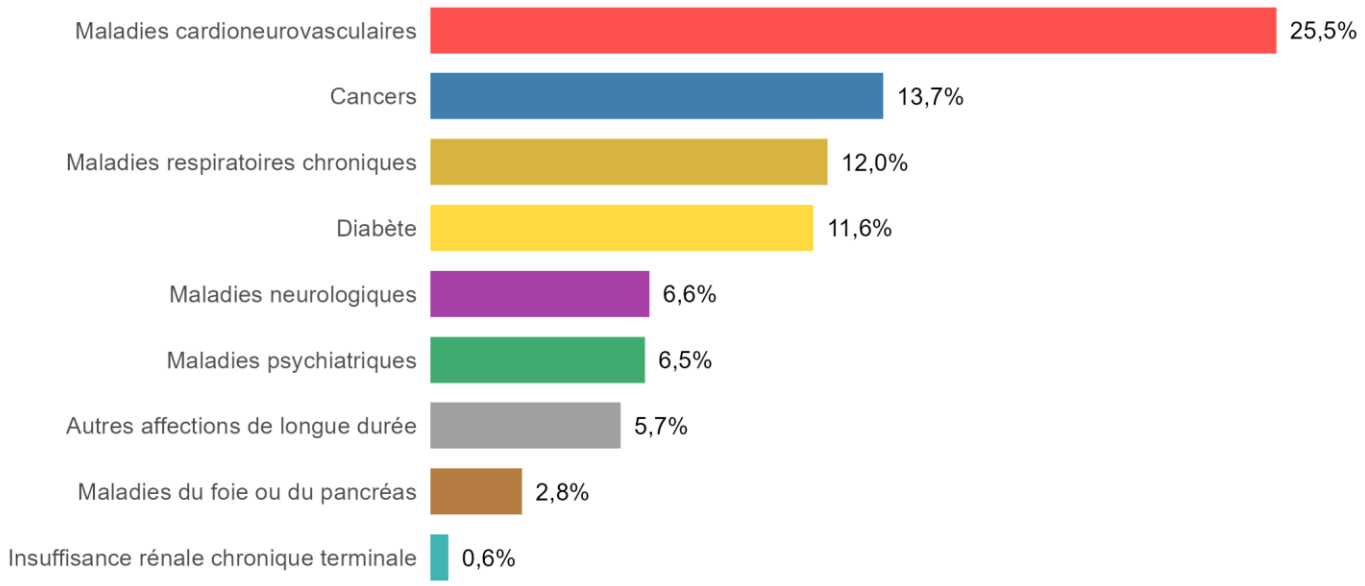


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

52,1 % des assurés pris en charge pour *Maladies inflammatoires ou rares ou infection VIH*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies inflammatoires ou rares ou infection VIH (IRV_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies inflammatoires chroniques

Au régime agricole en 2024

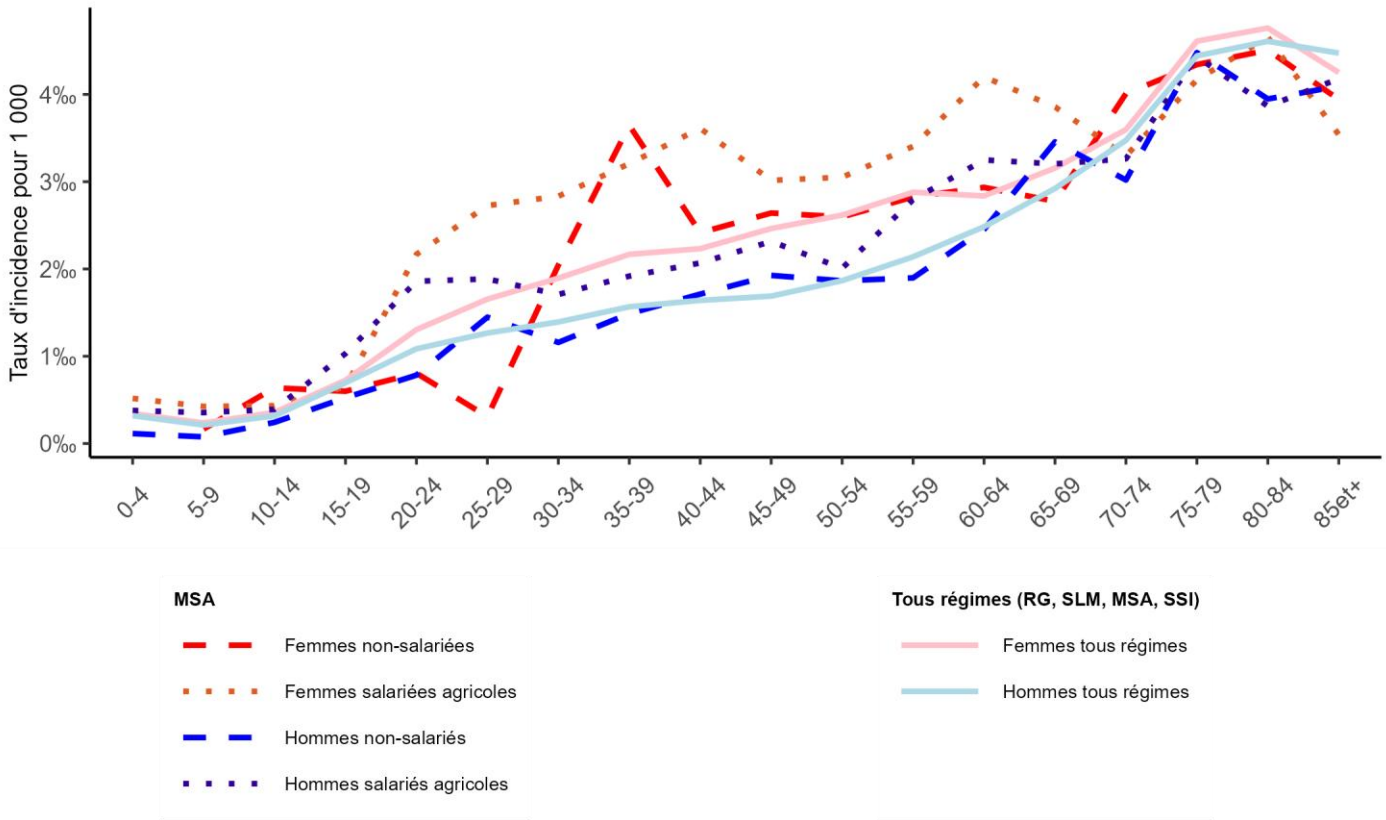
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 53 520
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,64 %
- Taux de prévalence : 19,2 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 7 383

- Âge moyen : 65,7 ans – Âge médian : 68 ans
- Répartition hommes / femmes : 45,1 % / 54,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 53,5 % / 46,5 %

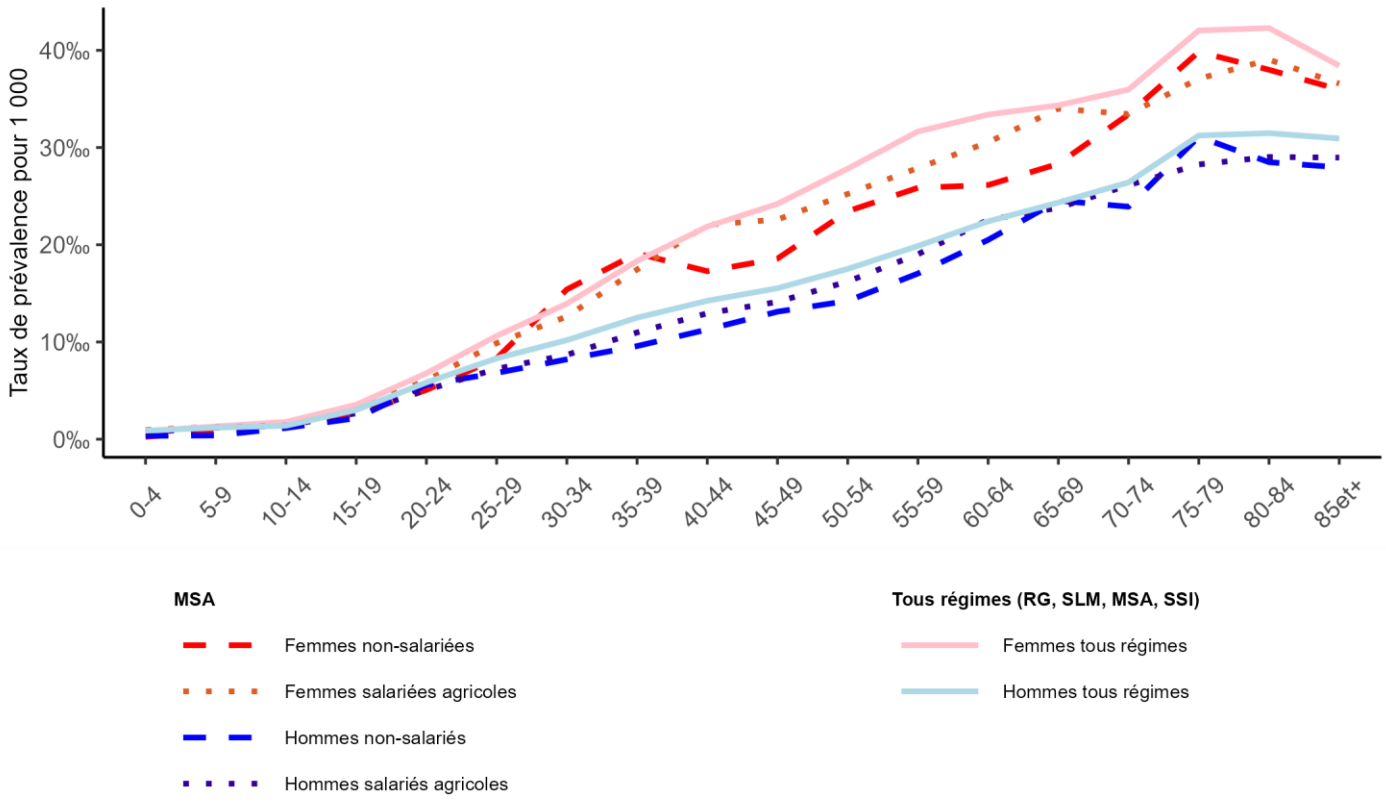
- Coût : 217 378 183 €, soit 2,0 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



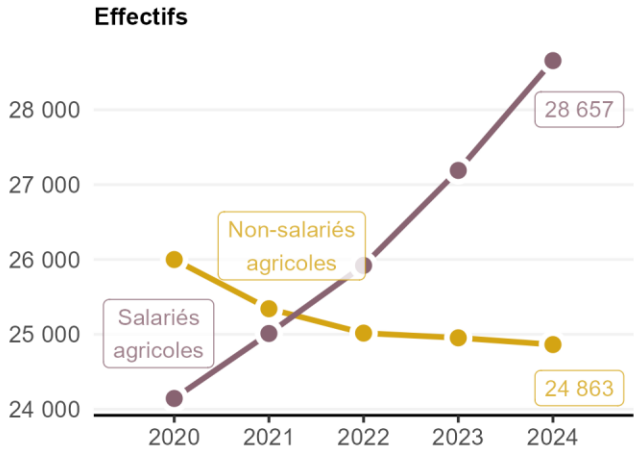
Source SNDS : Exploitation MSA

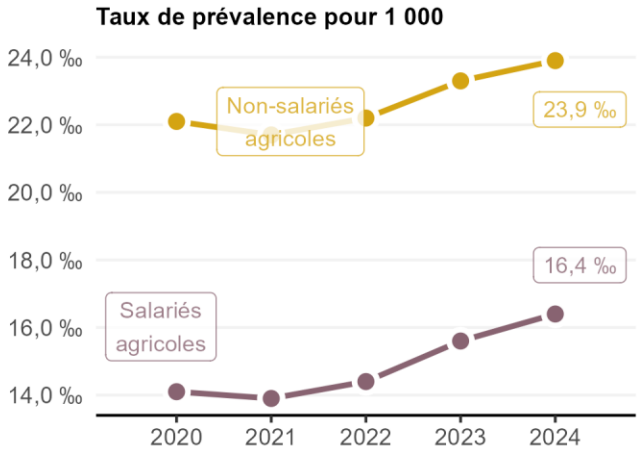
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	13 782	96,2	***
	Salariées	15 579	92,6	***
	Total	**29 361**	**94,2**	***
Hommes	Non-salariés	11 081	93,9	***
	Salariés	13 078	93,7	***
	Total	**24 159**	**93,8**	***
Total	Non-salariés	24 863	95,2	***
	Salariés	28 657	93,1	***
	Total	**53 520**	**94,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



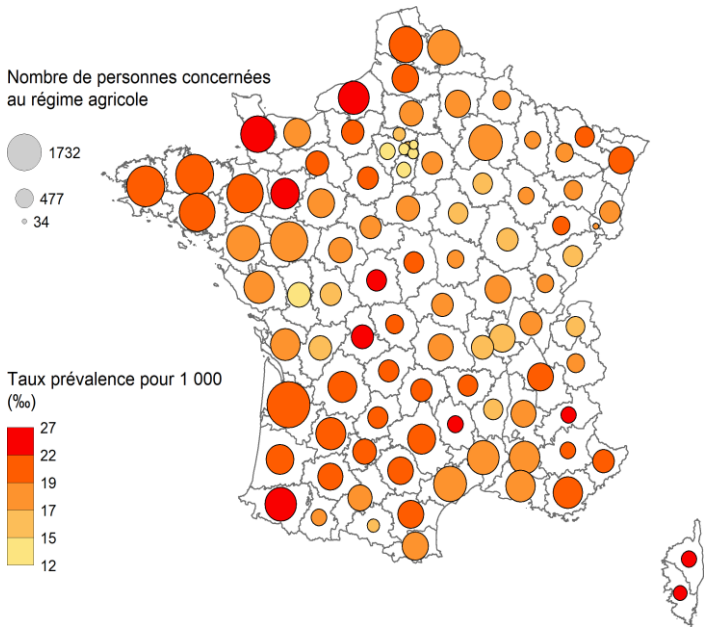


Source SNDS : Exploitation MSA

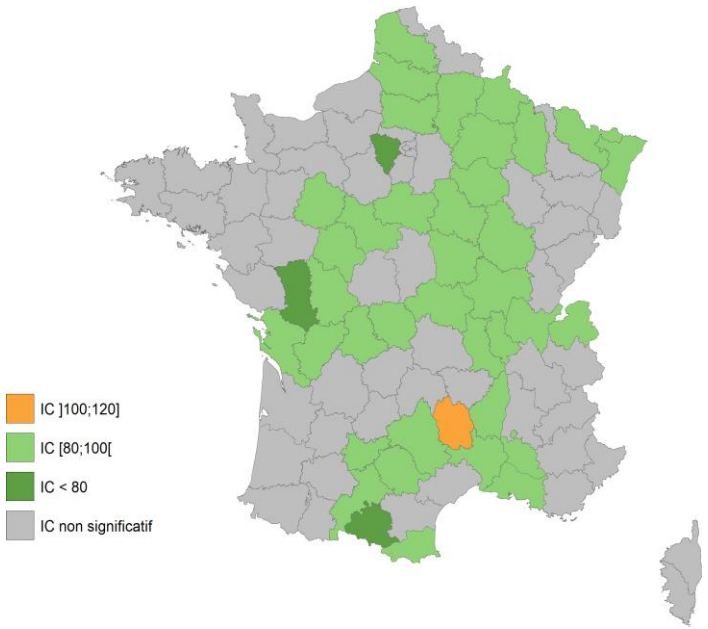
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

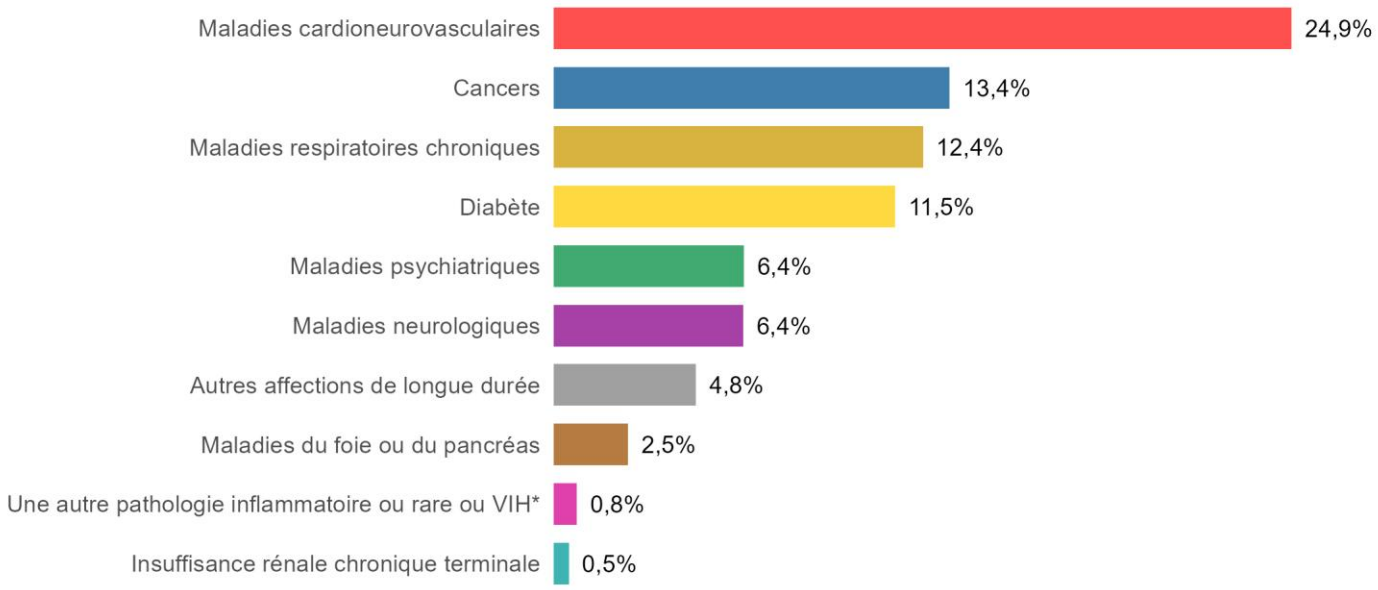


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

51,3 % des assurés pris en charge pour *Maladies inflammatoires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 0,4% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,2% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,1% Infection par le VIH ; 0,0% Mucoviscidose ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies inflammatoires chroniques (IFL_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies inflammatoires chroniques intestinales

Au régime agricole en 2024

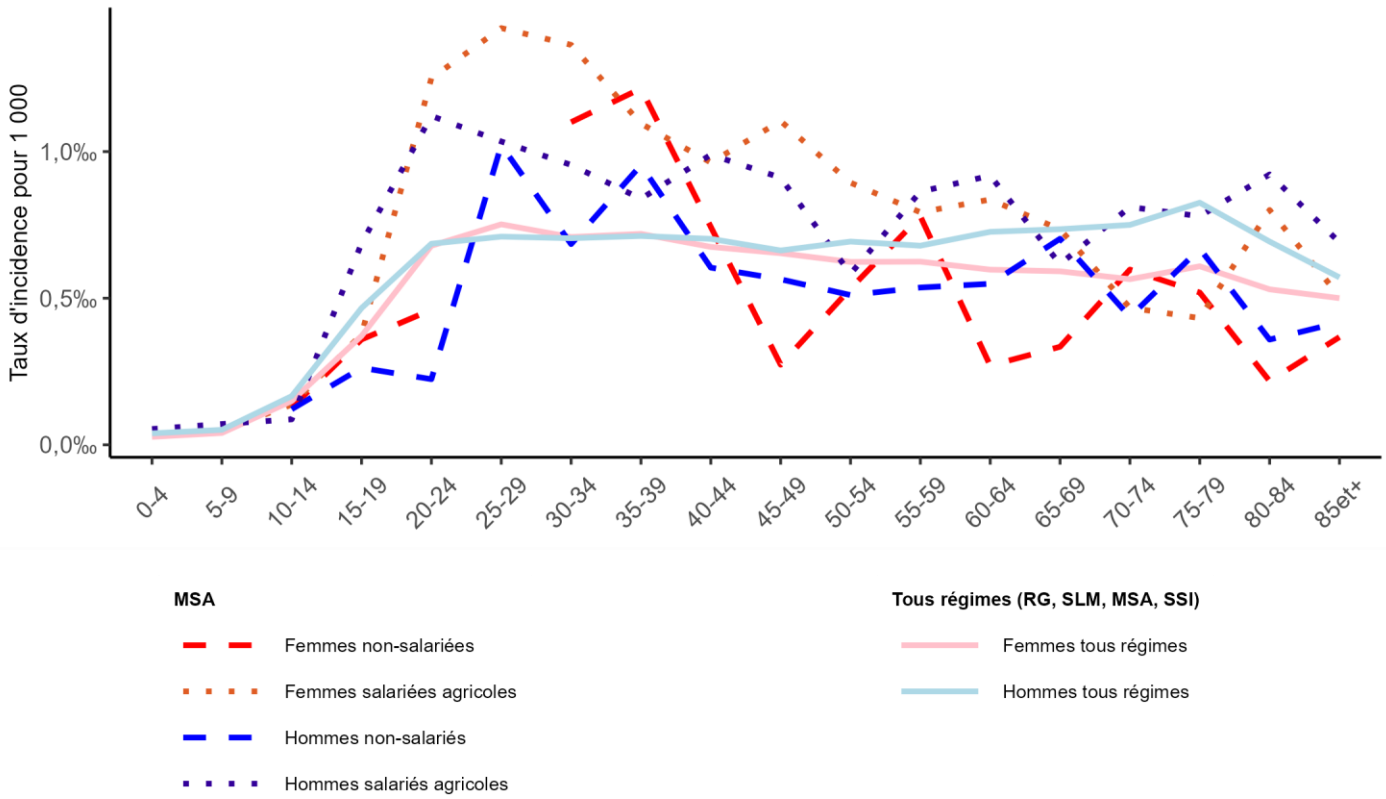
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 11 707
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 3,51 %
- Taux de prévalence : 4,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 820

- Âge moyen : 54,9 ans – Âge médian : 56 ans
- Répartition hommes / femmes : 55,6 % / 44,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 67,4 % / 32,6 %

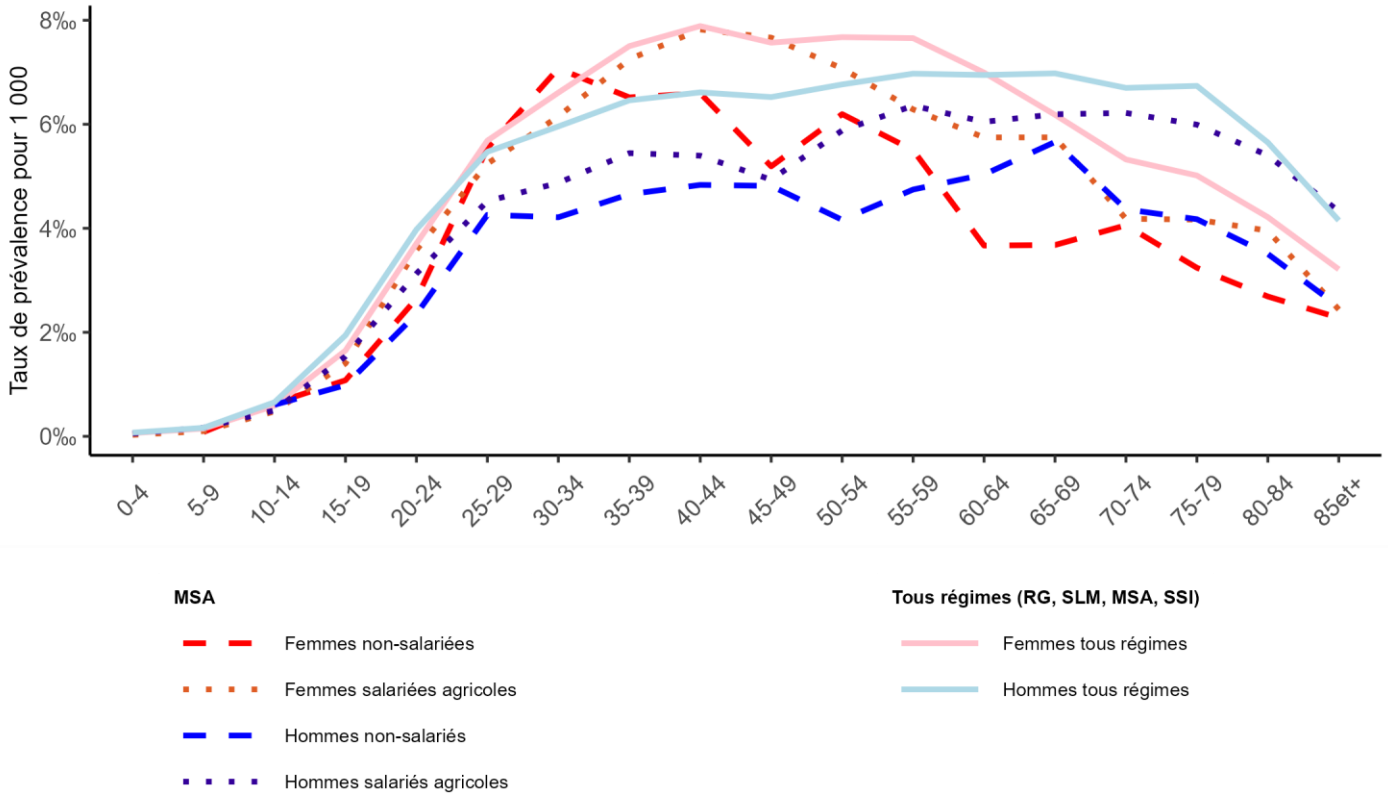
- Coût : 52 982 588 €, soit 0,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



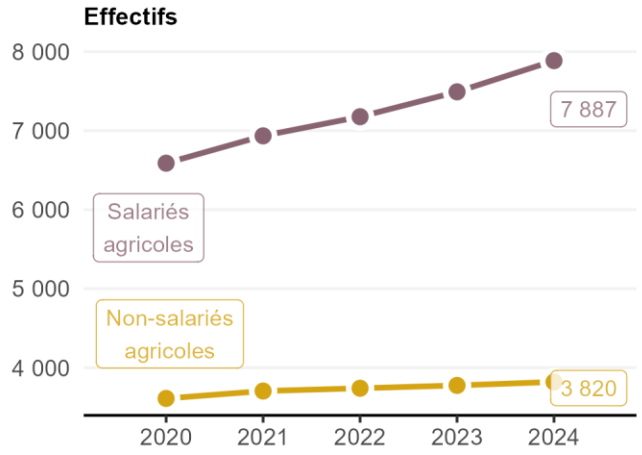
Source SNDS : Exploitation MSA

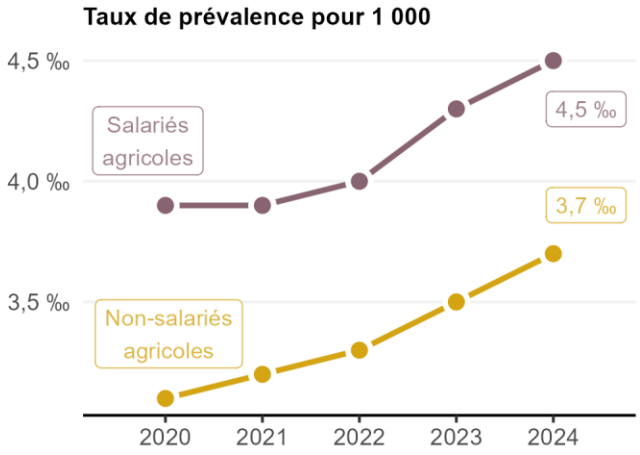
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 509	74,1	***
	Salariées	3 691	90,4	***
	Total	**5 200**	**85,0**	***
Hommes	Non-salariés	2 311	70,4	***
	Salariés	4 196	86,1	***
	Total	**6 507**	**79,8**	***
Total	Non-salariés	3 820	71,8	***
	Salariés	7 887	88,1	***
	Total	**11 707**	**82,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



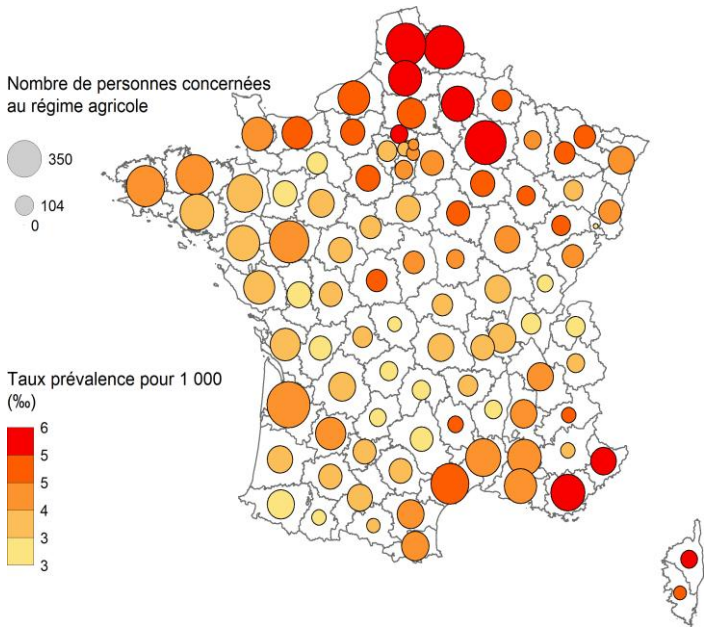


Source SNDS : Exploitation MSA

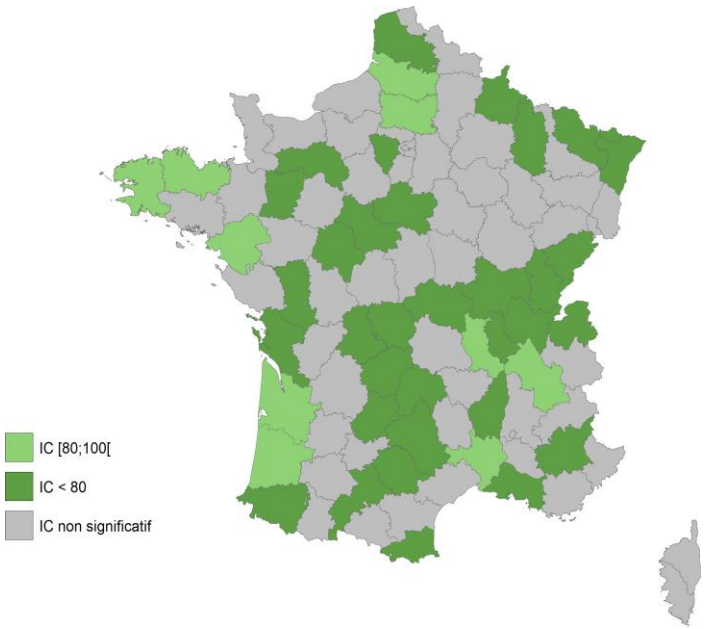
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

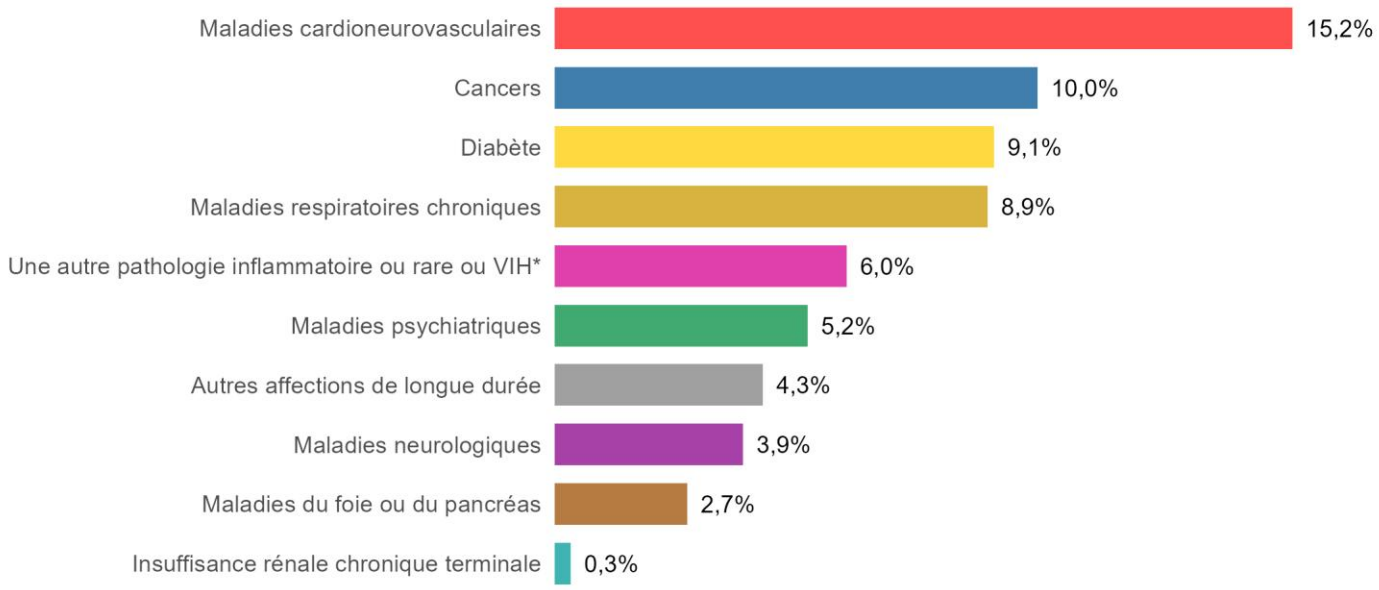


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

42,4 % des assurés pris en charge pour *Maladies inflammatoires chroniques intestinales*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 3,8% Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ; 1,2% Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ; 0,7% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,3% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,2% Infection par le VIH ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies inflammatoires chroniques intestinales (IFL_MIC_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées

Au régime agricole en 2024

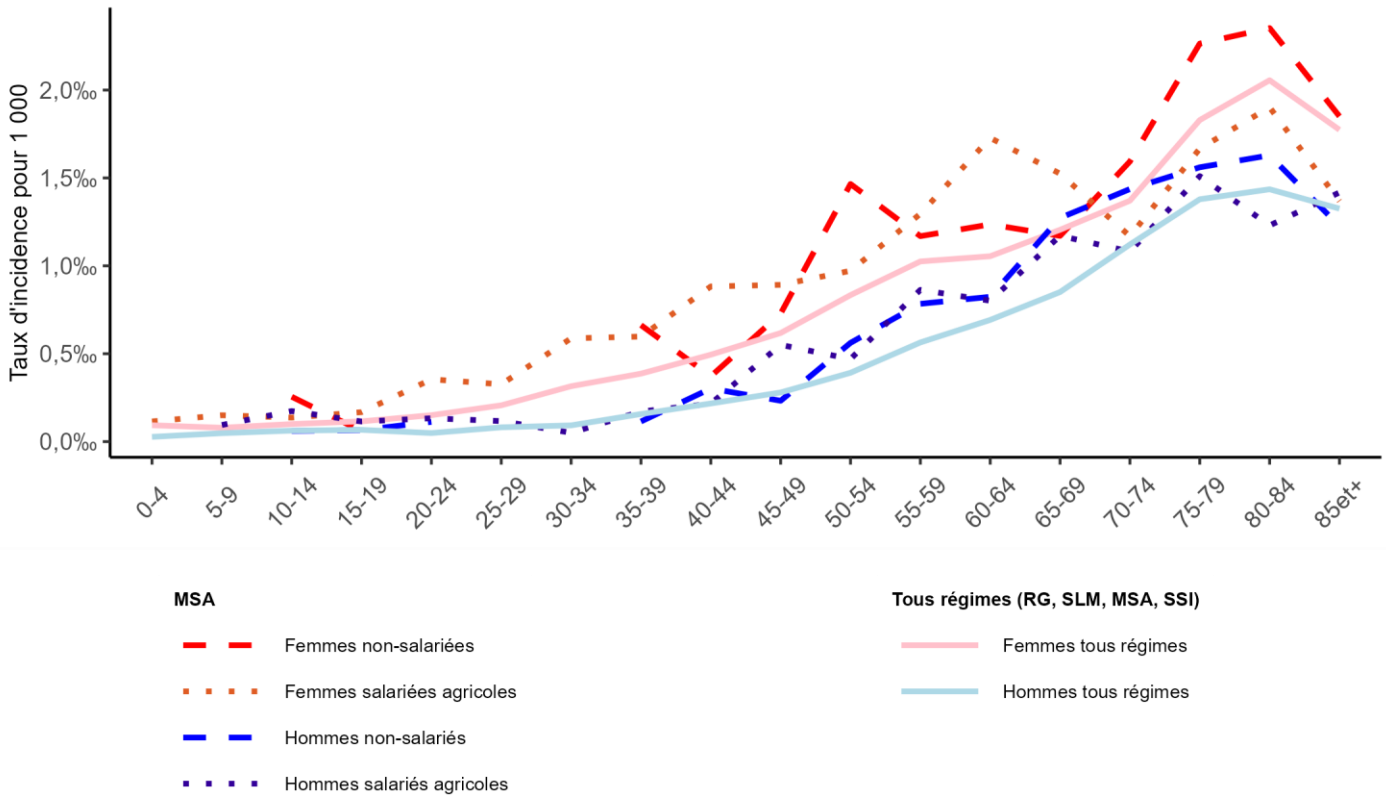
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 20 094
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 0,51 %
- Taux de prévalence : 7,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 2 380

- Âge moyen : 71,9 ans – Âge médian : 74 ans
- Répartition hommes / femmes : 37,1 % / 62,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 45,5 % / 54,5 %

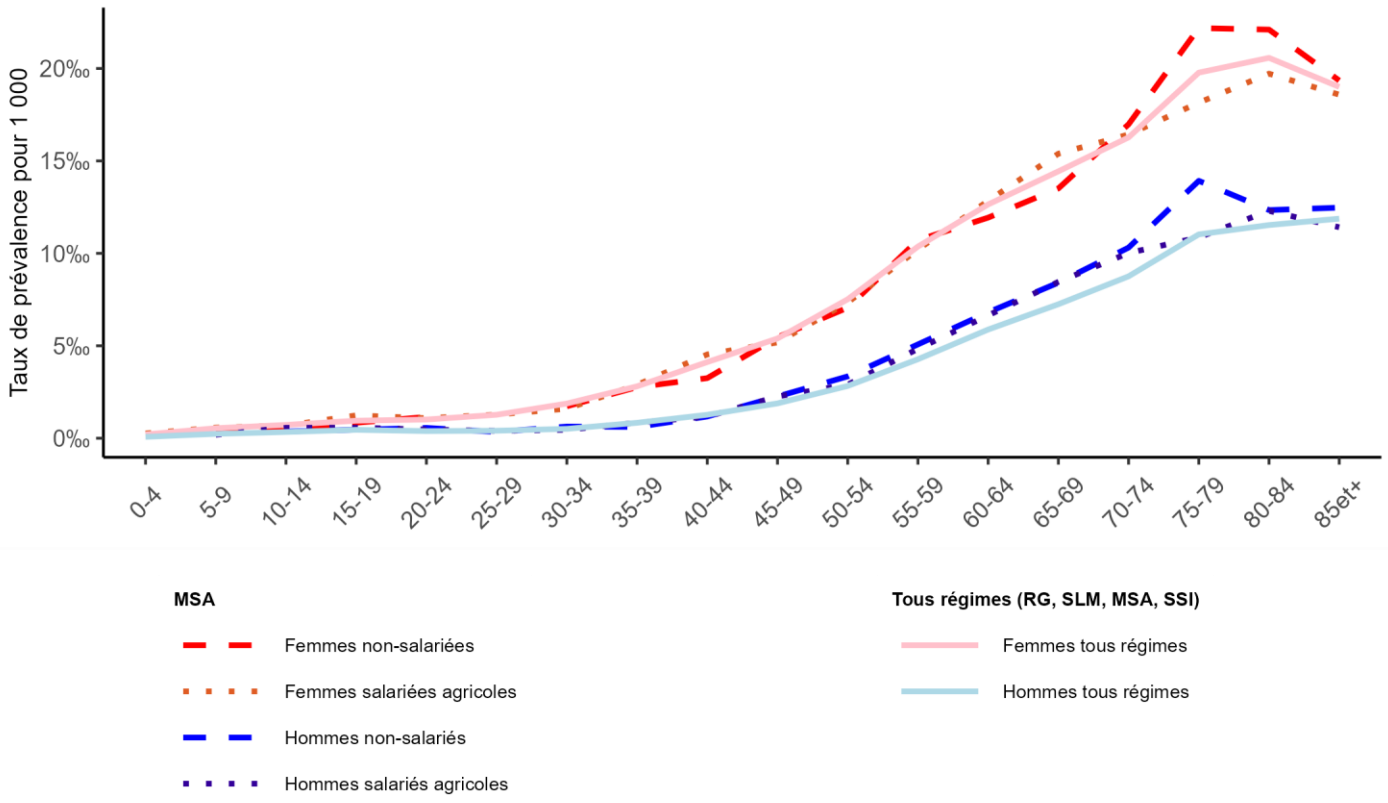
- Coût : 73 944 725 €, soit 0,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



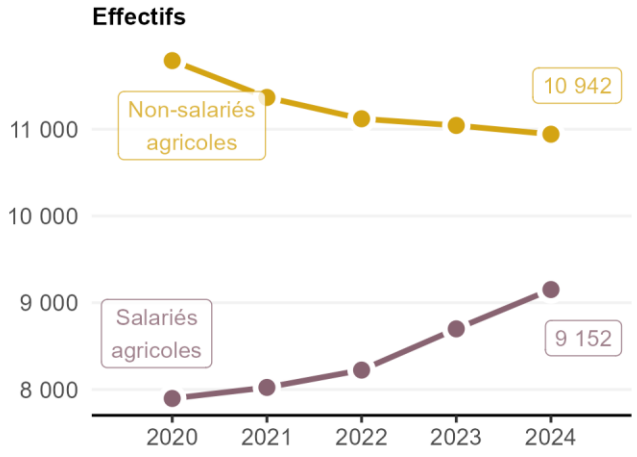
Source SNDS : Exploitation MSA

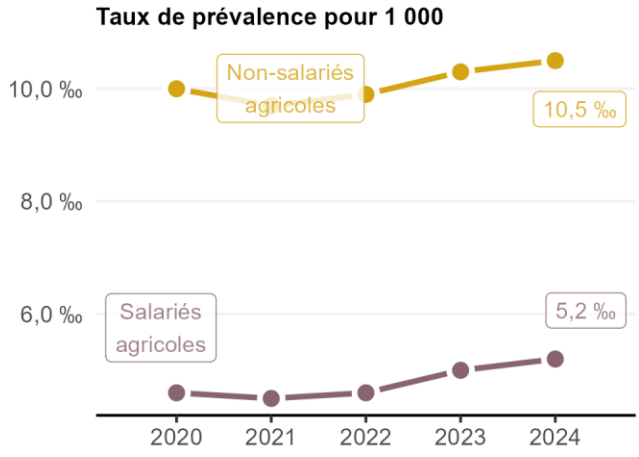
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	6 970	110,1	***
	Salariées	5 679	99,0	Non significatif
	Total	**12 649**	**104,8**	***
Hommes	Non-salariés	3 972	118,4	***
	Salariés	3 473	108,1	***
	Total	**7 445**	**113,3**	***
Total	Non-salariés	10 942	113,0	***
	Salariés	9 152	102,2	**
	Total	**20 094**	**107,8**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



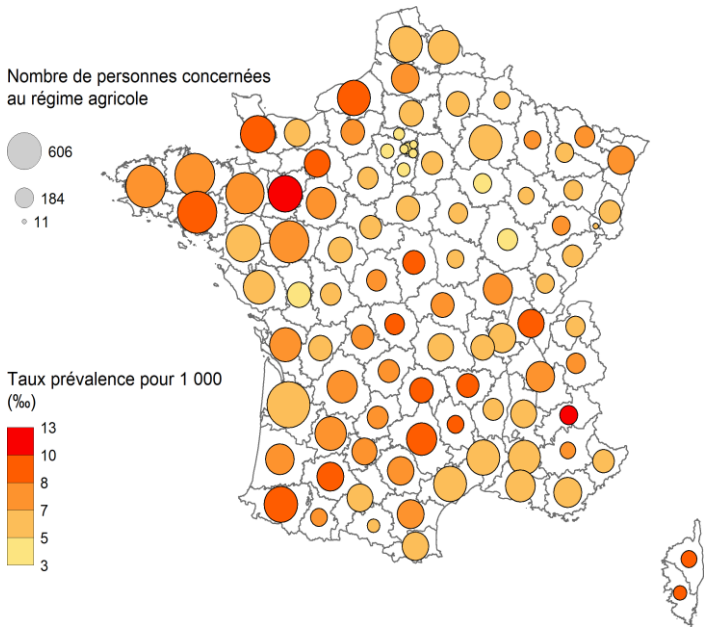


Source SNDS : Exploitation MSA

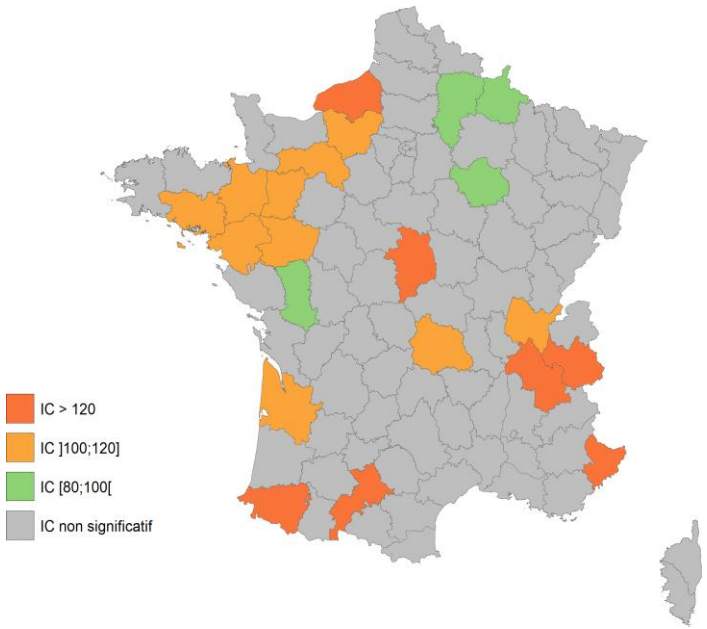
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

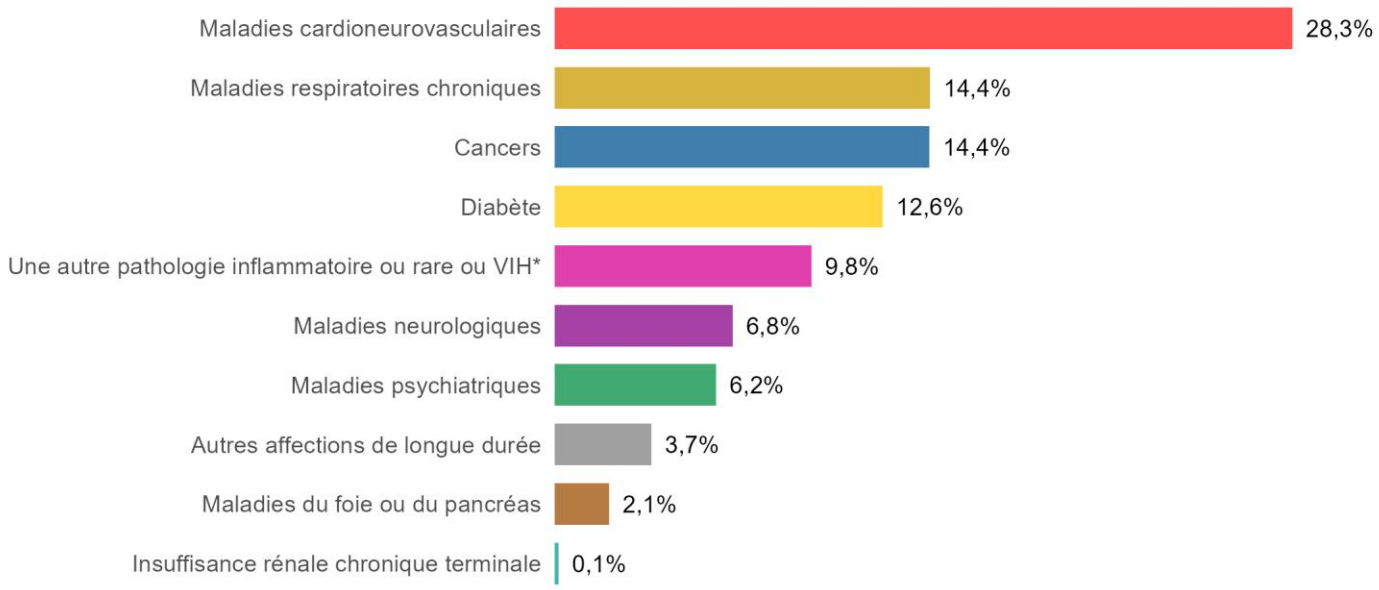


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,7 % des assurés pris en charge pour *Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 5,7% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 3,3% Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ; 0,7% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,4% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,1% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; …*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées (IFL_PRM_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées

Au régime agricole en 2024

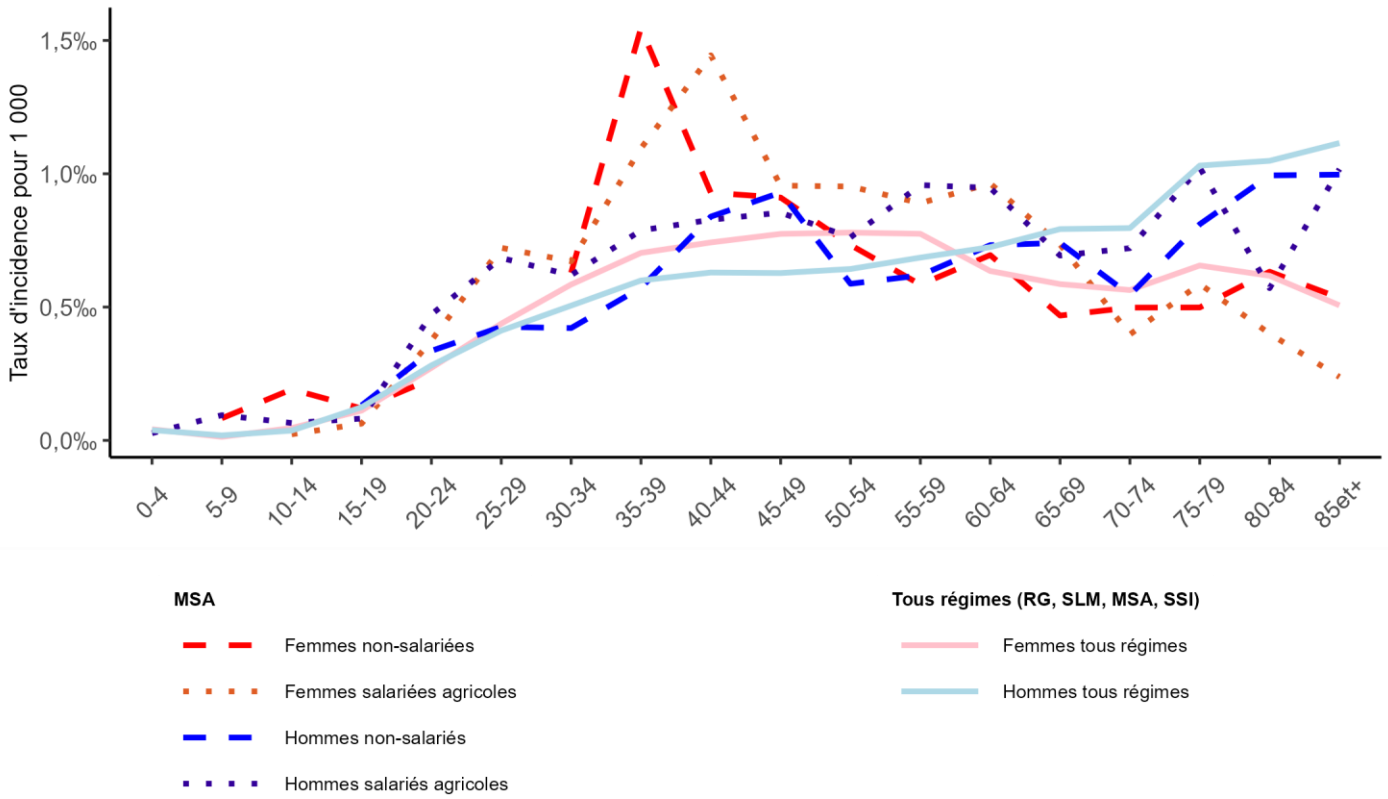
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 11 730
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 3,6 %
- Taux de prévalence : 4,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 757

- Âge moyen : 59,3 ans – Âge médian : 60 ans
- Répartition hommes / femmes : 57,0 % / 43,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 60,6 % / 39,4 %

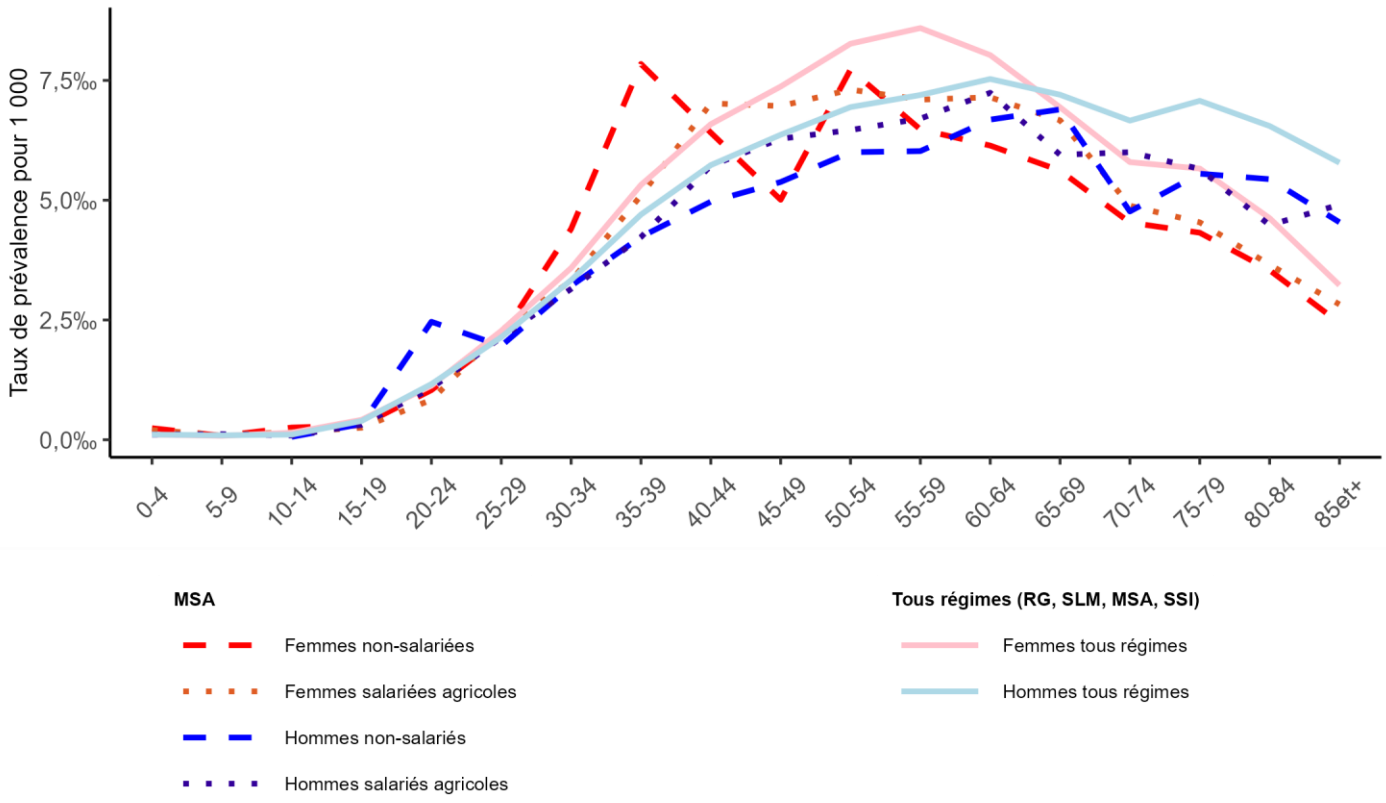
- Coût : 55 151 459 €, soit 0,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



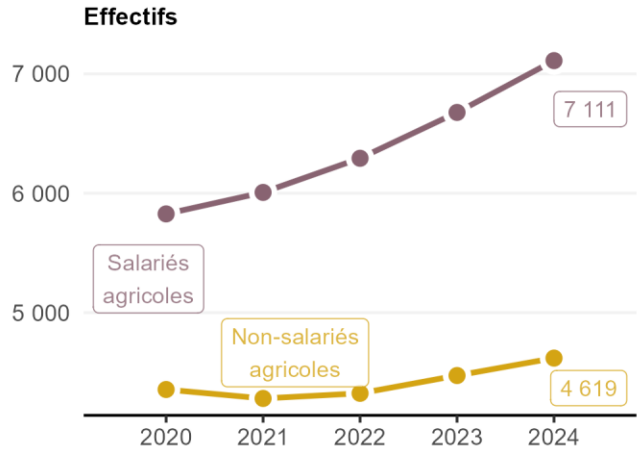
Source SNDS : Exploitation MSA

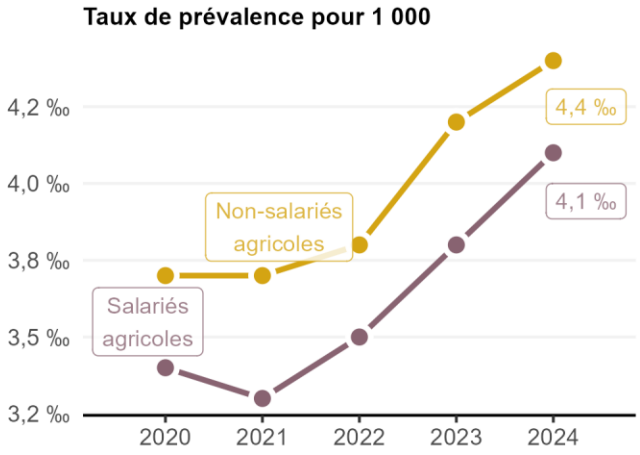
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 761	85,4	***
	Salariées	3 283	90,3	***
	Total	**5 044**	**88,5**	***
Hommes	Non-salariés	2 858	87,2	***
	Salariés	3 828	90,9	***
	Total	**6 686**	**89,3**	***
Total	Non-salariés	4 619	86,5	***
	Salariés	7 111	90,6	***
	Total	**11 730**	**88,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



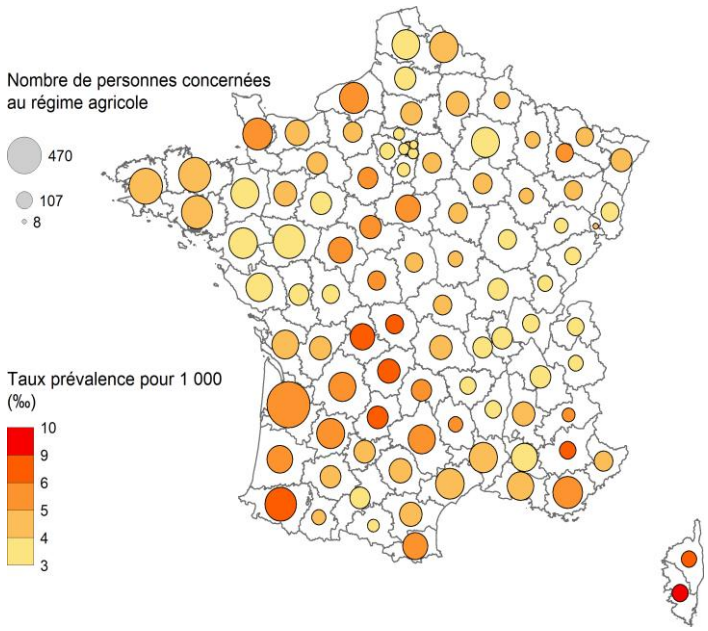


Source SNDS : Exploitation MSA

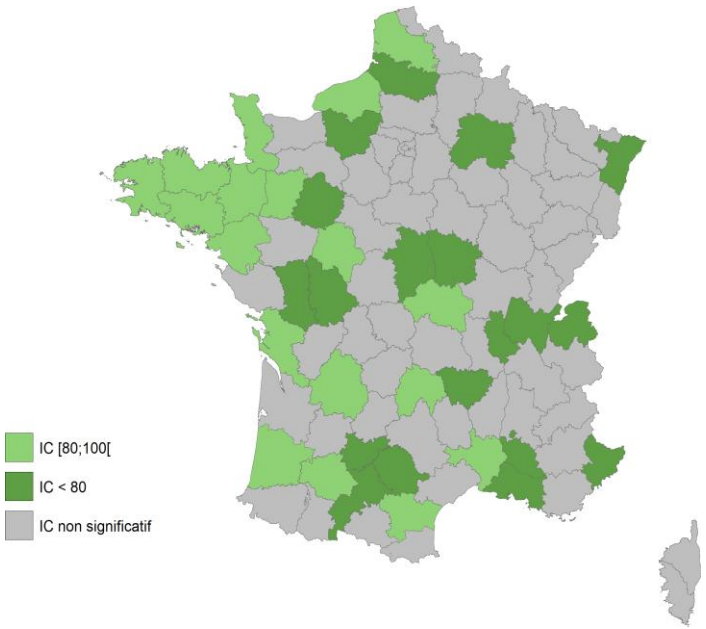
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

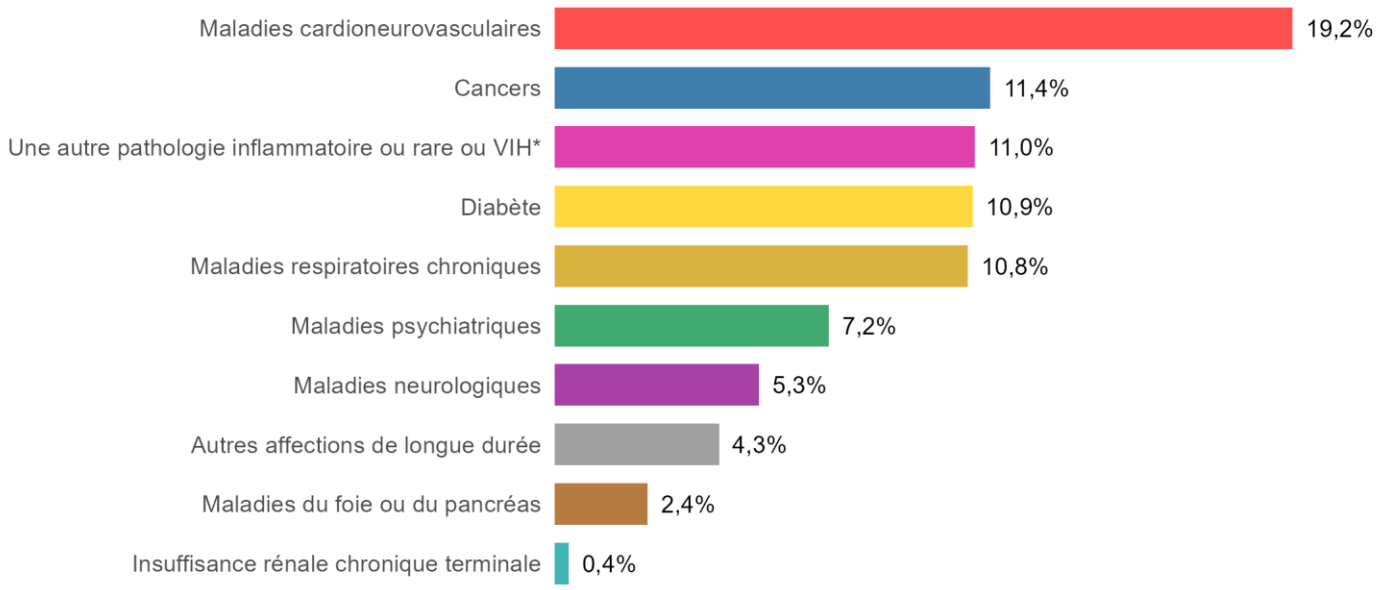


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

49,7 % des assurés pris en charge pour *Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 5,6% Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ; 3,8% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 1,7% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,4% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,1% Infection par le VIH ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées (IFL_SPA_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres maladies inflammatoires chroniques

Au régime agricole en 2024

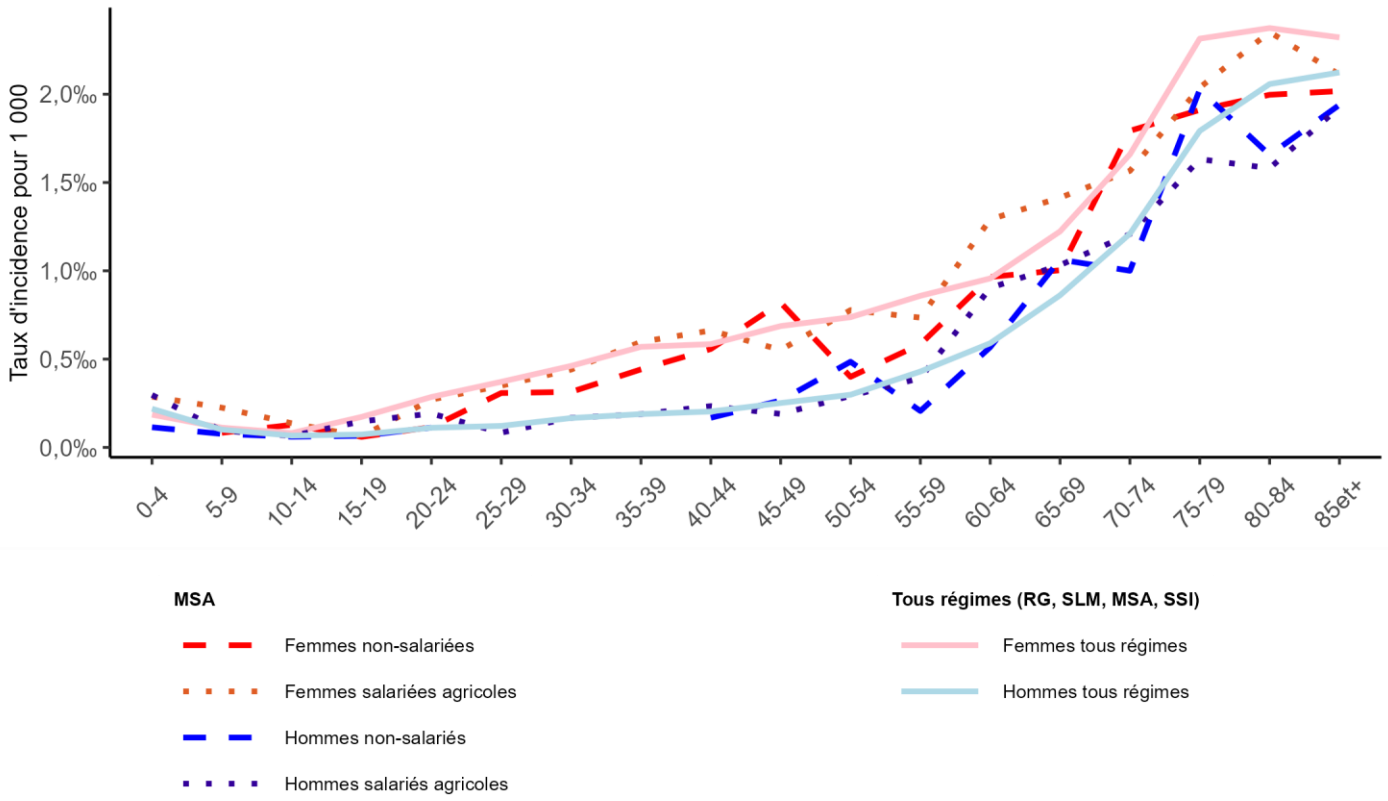
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 12 585
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,18 %
- Taux de prévalence : 4,5 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 2 289

- Âge moyen : 71,9 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 36,4 % / 63,6 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 46,9 % / 53,1 %

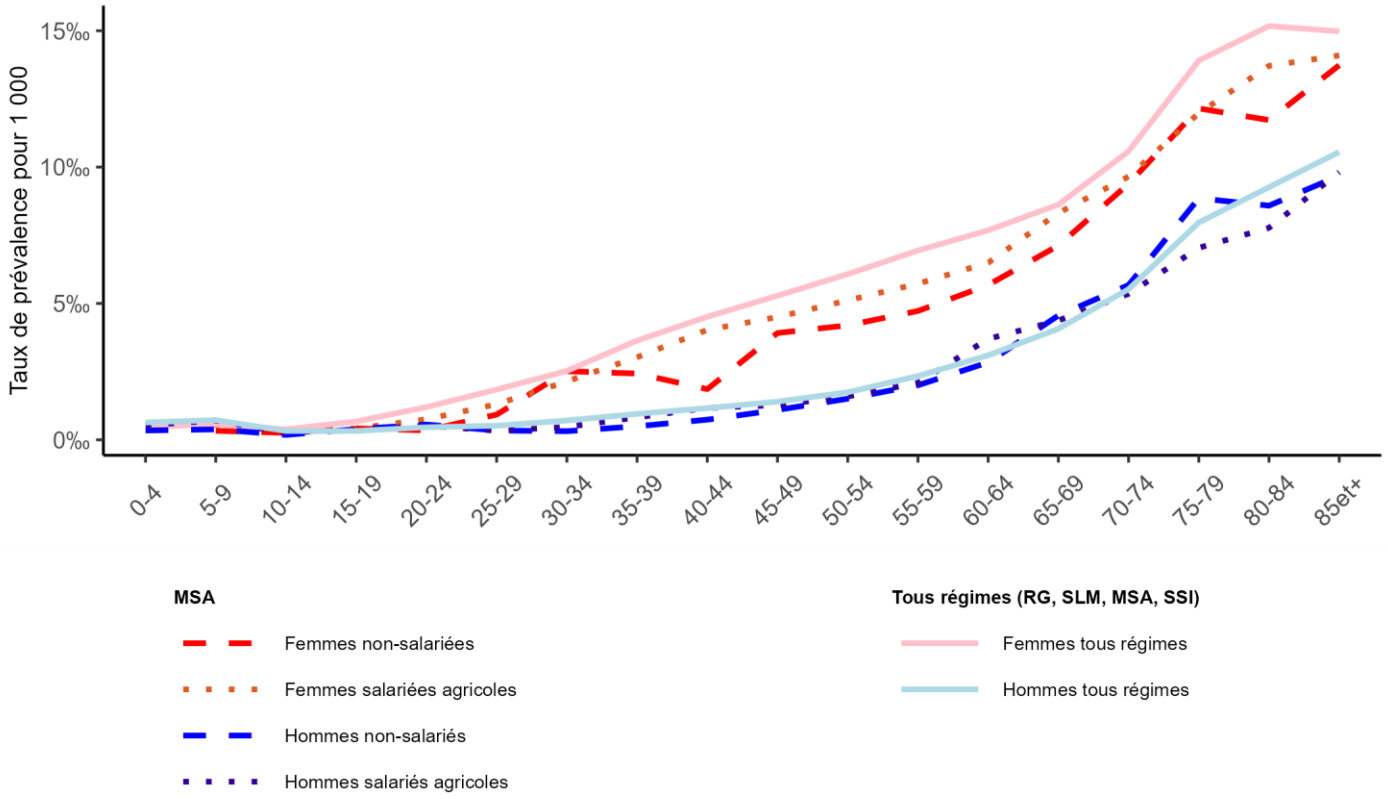
- Coût : 35 299 412 €, soit 0,3 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



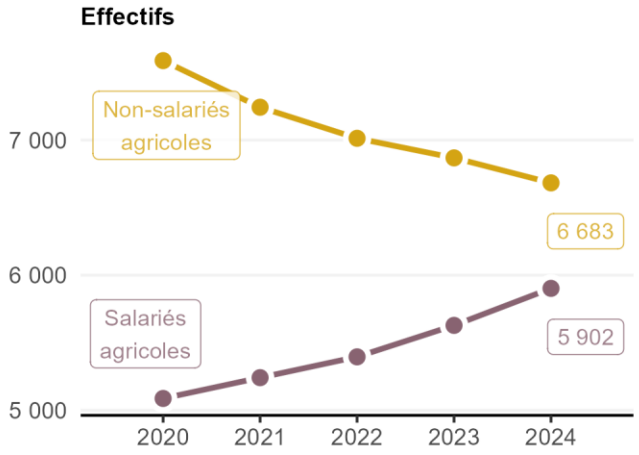
Source SNDS : Exploitation MSA

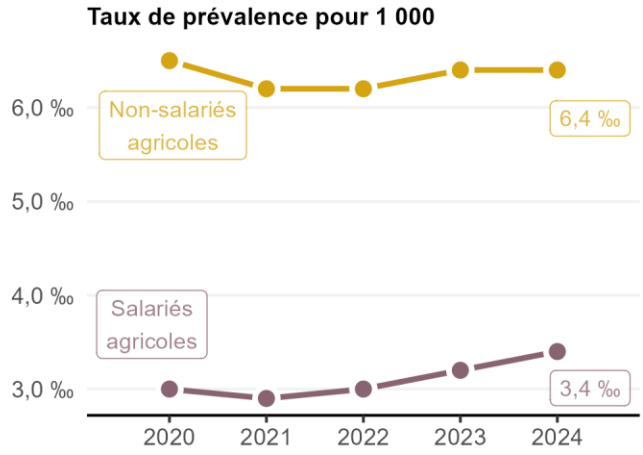
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	4 253	90,9	***
	Salariées	3 752	87,2	***
	Total	**8 005**	**89,1**	***
Hommes	Non-salariés	2 430	100,3	Non significatif
	Salariés	2 150	95,2	**
	Total	**4 580**	**97,8**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	6 683	94,1	***
	Salariés	5 902	90,0	***
	Total	**12 585**	**92,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



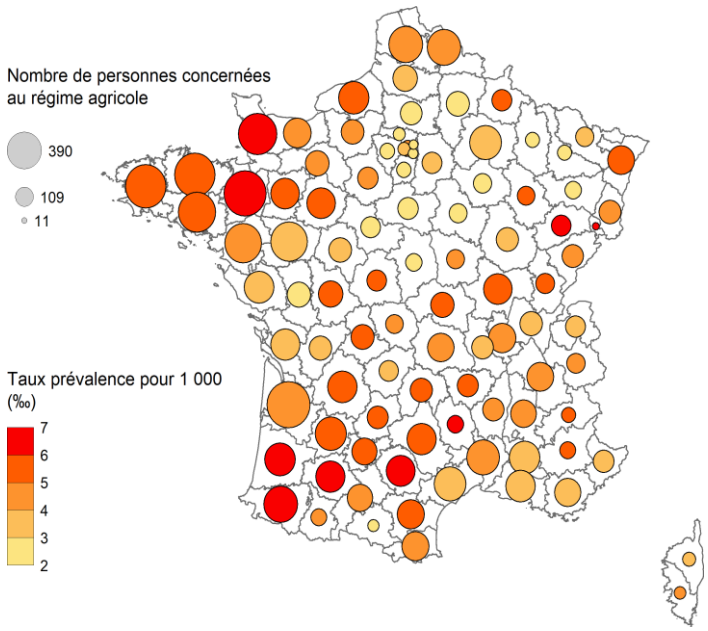


Source SNDS : Exploitation MSA

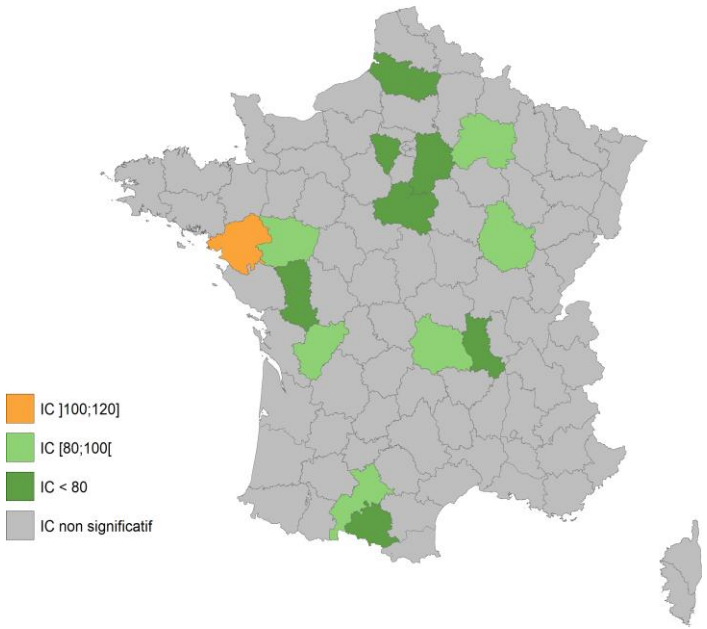
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

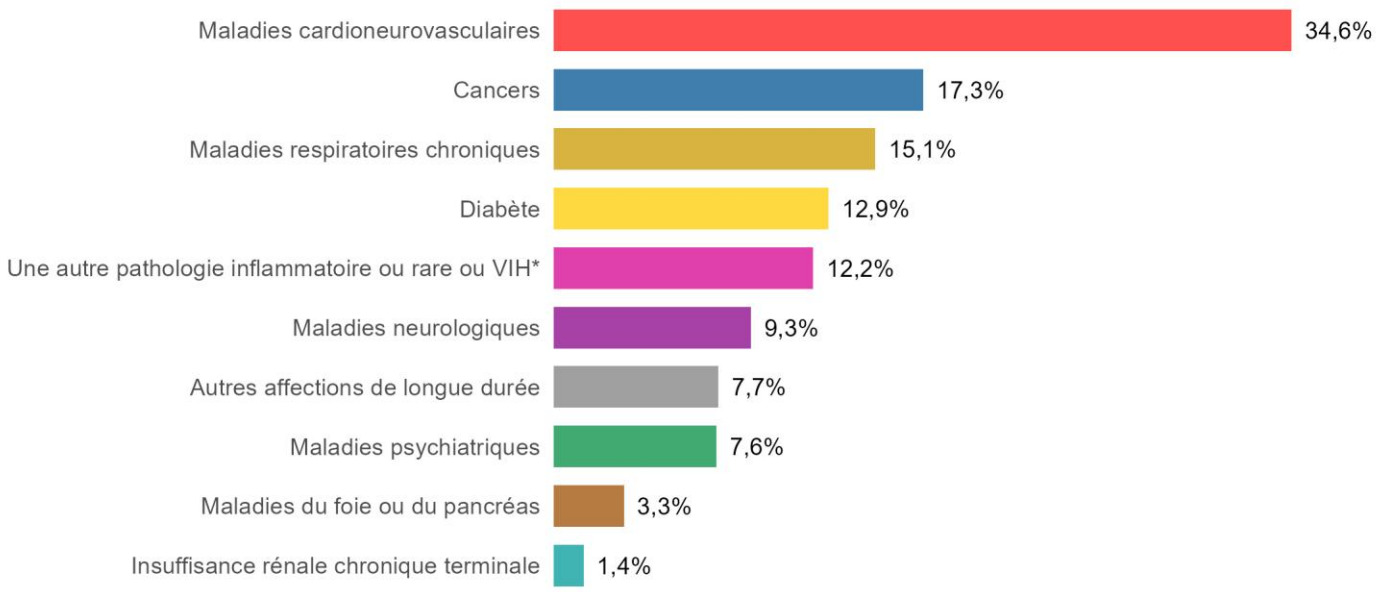


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

67,6 % des assurés pris en charge pour *Autres maladies inflammatoires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 9,2% Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ; 1,6% Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ; 0,7% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,6% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,6% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres maladies inflammatoires chroniques (IFL_AUT_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies rares

Au régime agricole en 2024

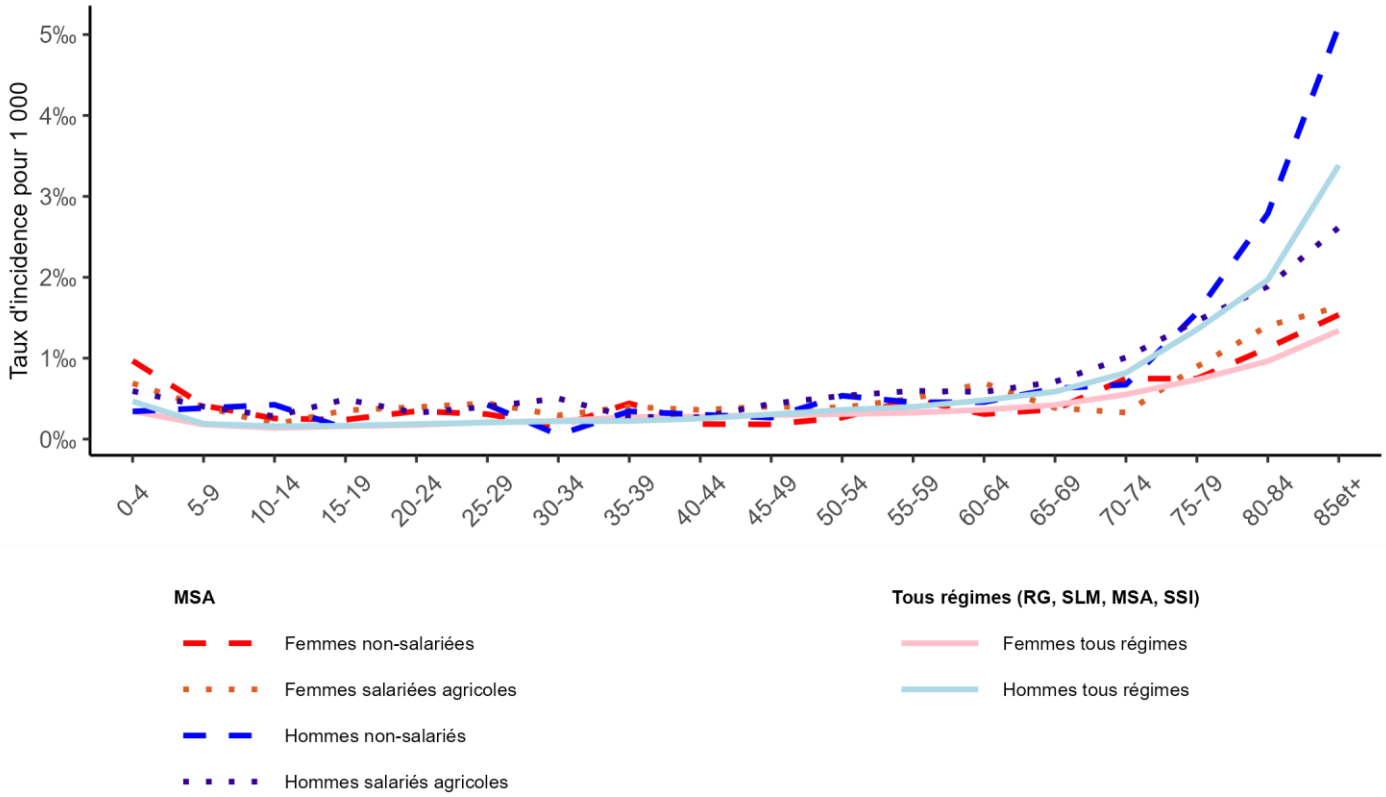
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 10 106
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,84 %
- Taux de prévalence : 3,6 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 2 169

- Âge moyen : 62,8 ans – Âge médian : 68 ans
- Répartition hommes / femmes : 61,7 % / 38,3 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 52,7 % / 47,3 %

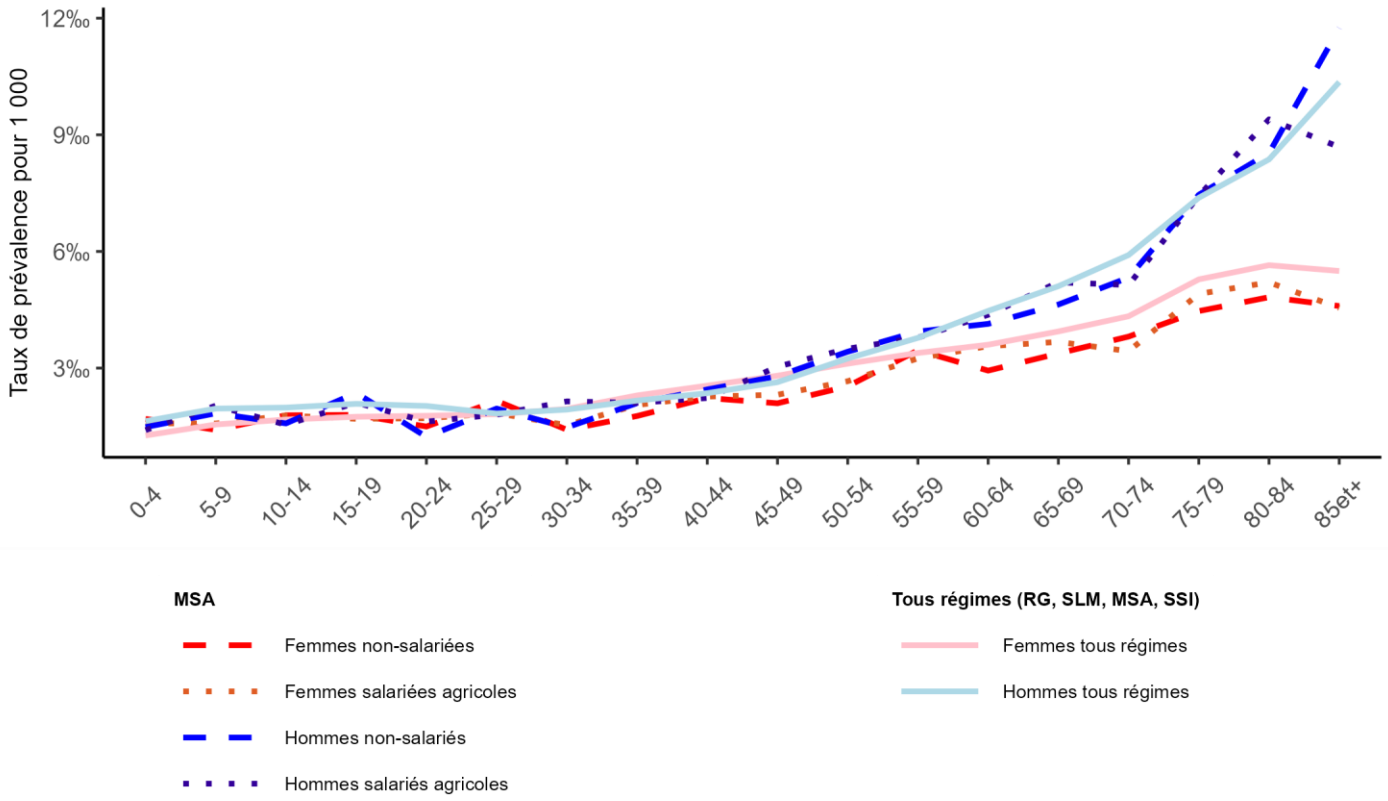
- Coût : 141 698 451 €, soit 1,3 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



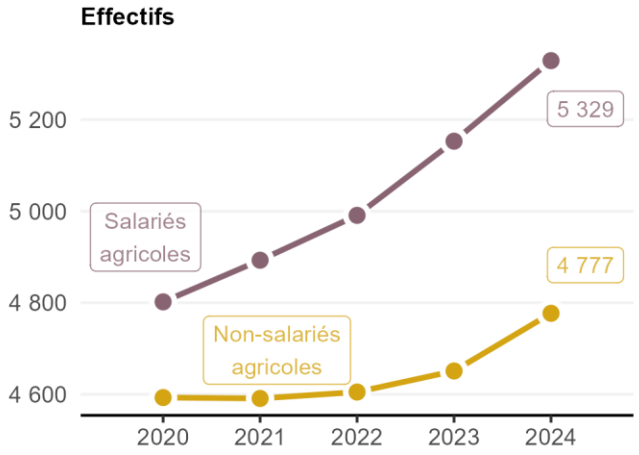
Source SNDS : Exploitation MSA

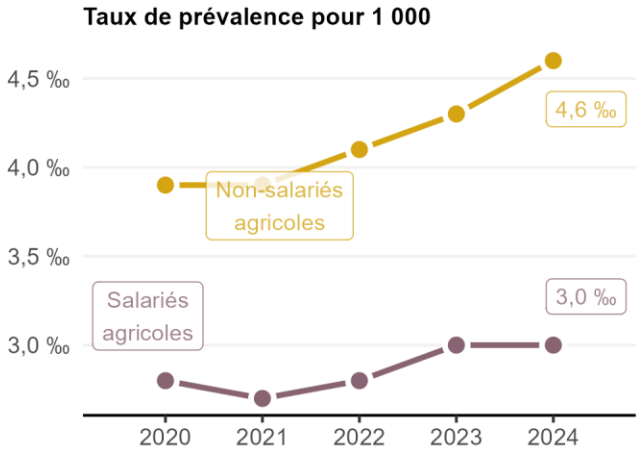
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 767	91,2	***
	Salariées	2 100	91,1	***
	Total	**3 867**	**91,1**	***
Hommes	Non-salariés	3 010	105,5	***
	Salariés	3 229	97,7	Non significatif
	Total	**6 239**	**101,3**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	4 777	99,7	Non significatif
	Salariés	5 329	95,0	***
	Total	**10 106**	**97,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



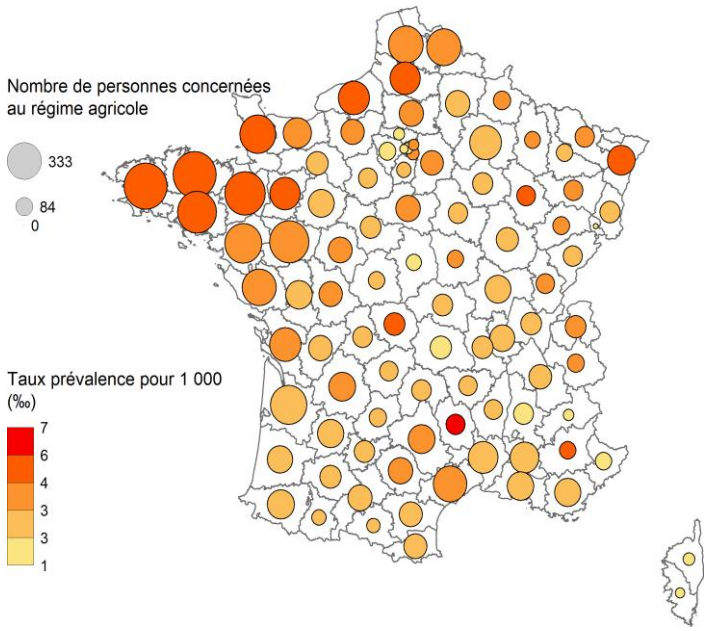


Source SNDS : Exploitation MSA

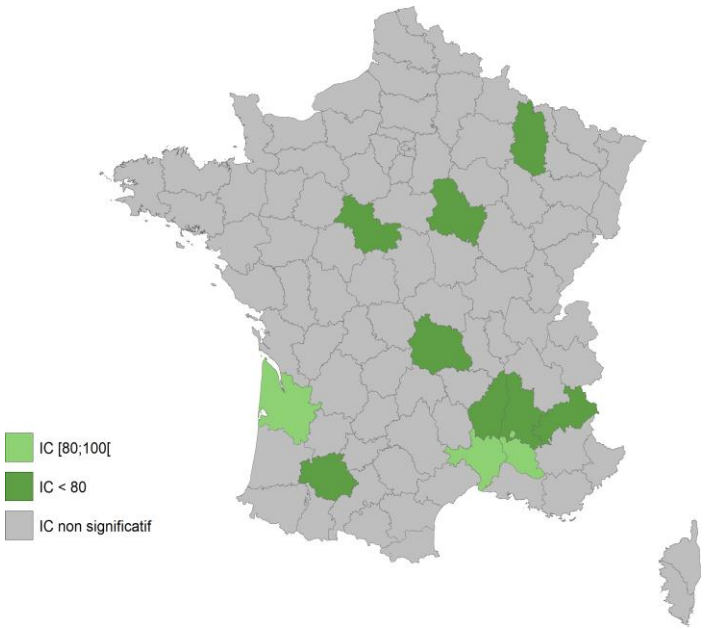
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

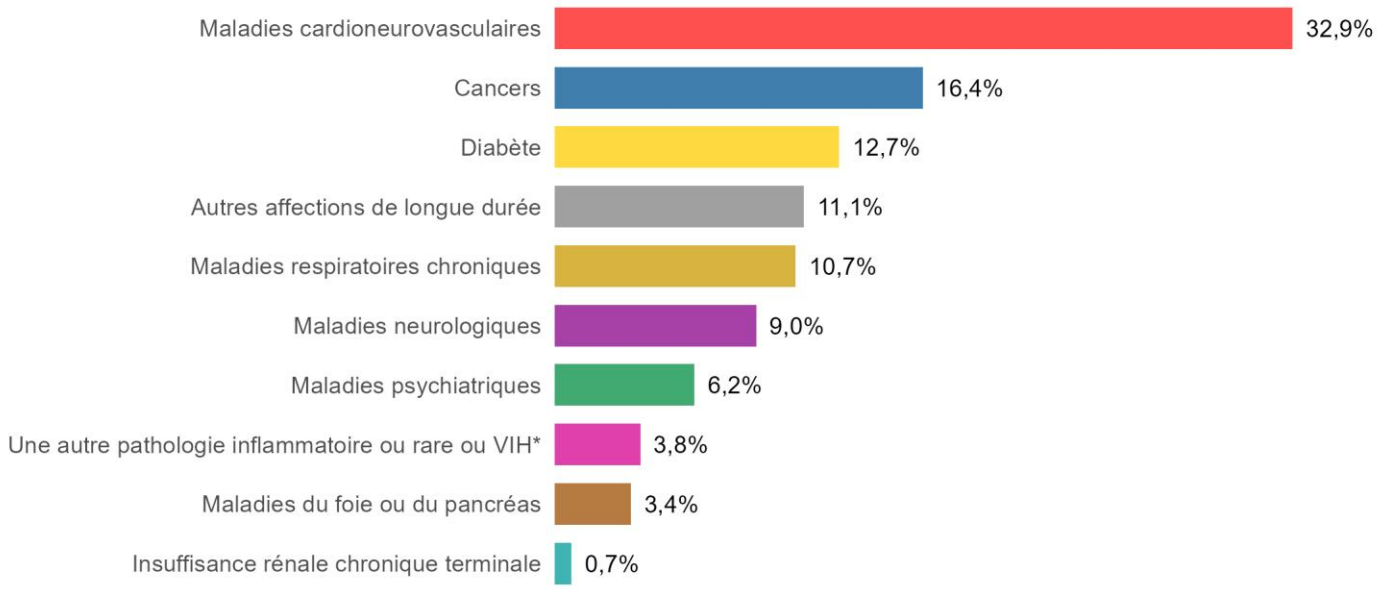


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

62,1 % des assurés pris en charge pour *Maladies rares*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 1,6% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 1,1% Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ; 0,6% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,5% Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ; 0,3% Infection par le VIH ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies rares (RAR_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies métaboliques héréditaires ou amylose

Au régime agricole en 2024

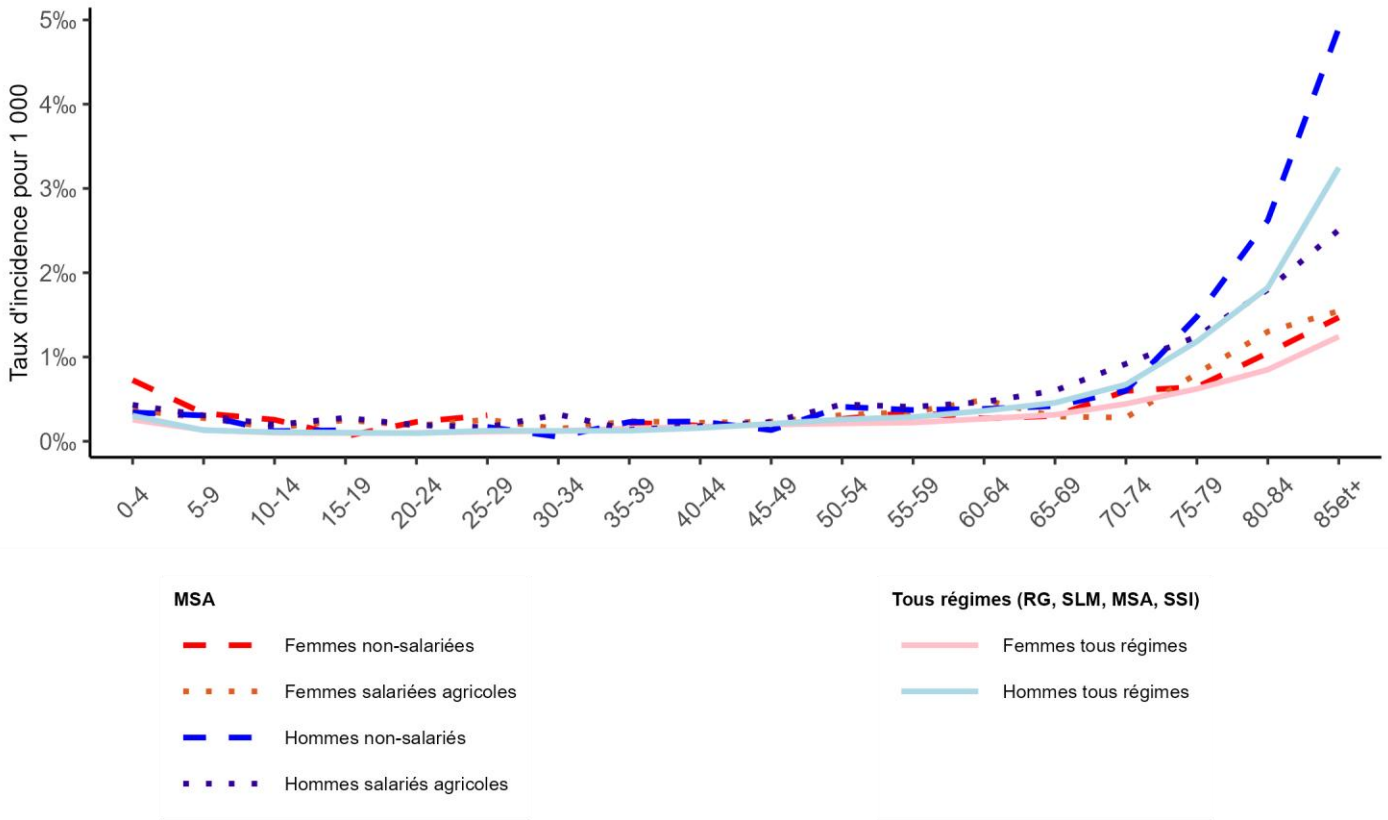
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 7 322
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,45 %
- Taux de prévalence : 2,6 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 810

- Âge moyen : 65,3 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes / femmes : 63,2 % / 36,8 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 49,7 % / 50,3 %

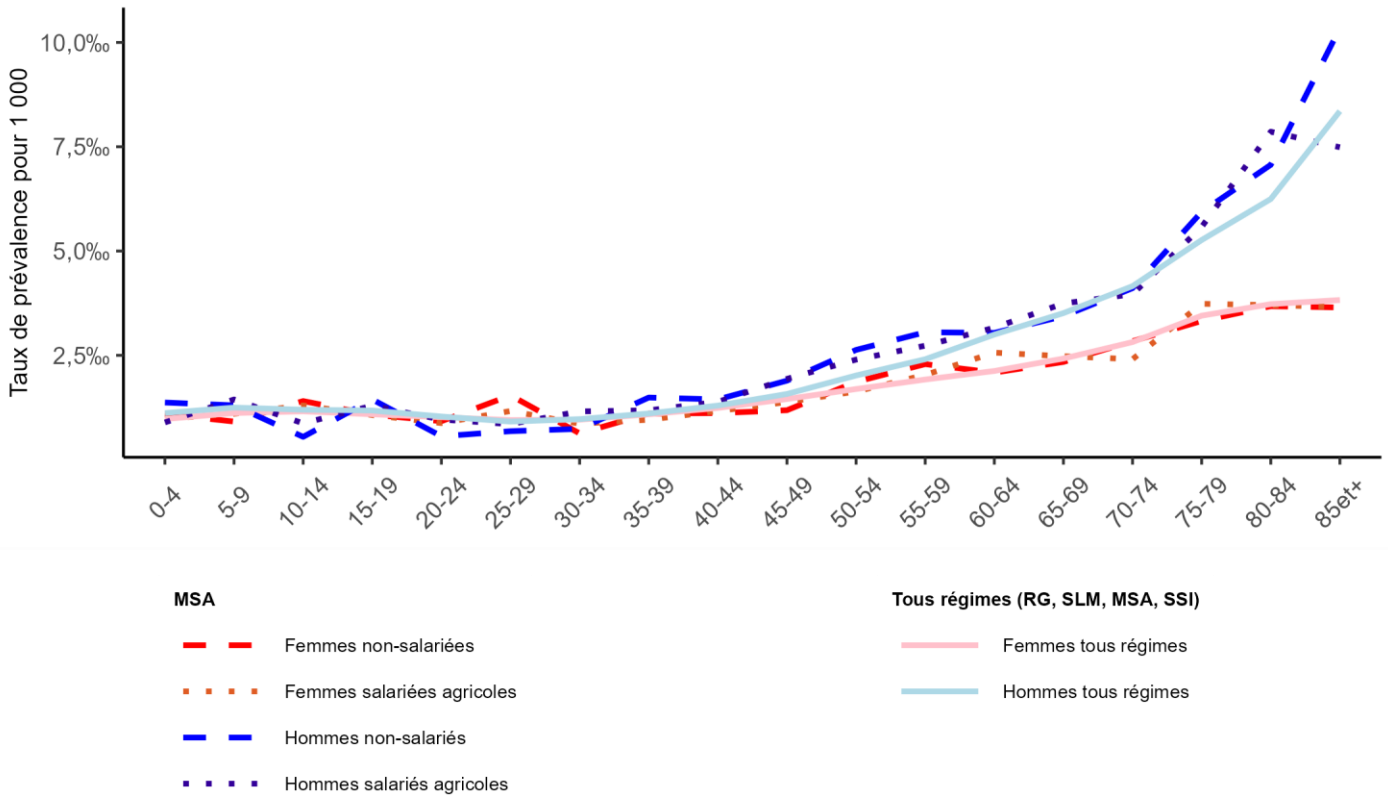
- Coût : 71 544 333 €, soit 0,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



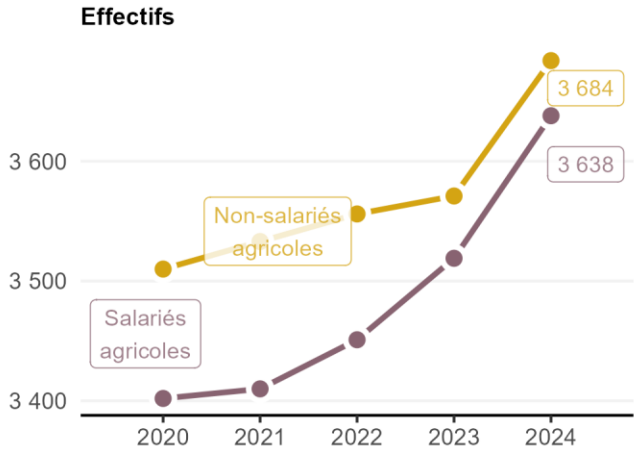
Source SNDS : Exploitation MSA

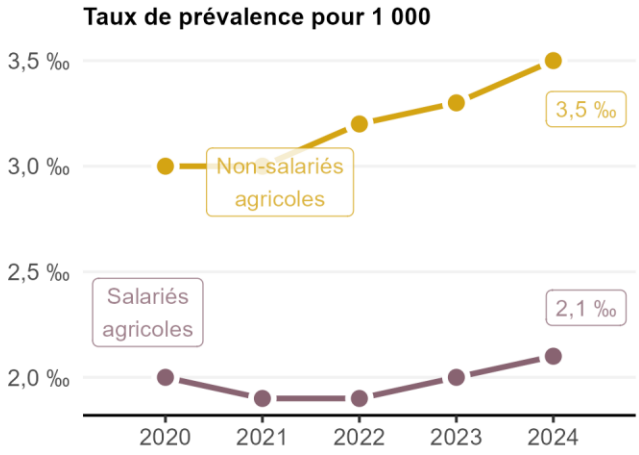
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 317	104,0	Non significatif
	Salariées	1 376	99,8	Non significatif
	Total	**2 693**	**101,8**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	2 367	117,8	***
	Salariés	2 262	105,0	**
	Total	**4 629**	**111,2**	***
Total	Non-salariés	3 684	112,5	***
	Salariés	3 638	103,0	*
	Total	**7 322**	**107,5**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



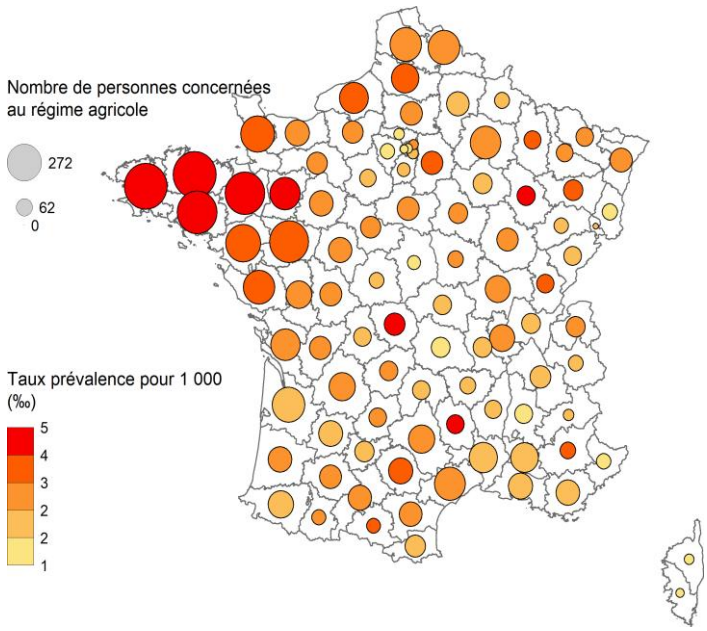


Source SNDS : Exploitation MSA

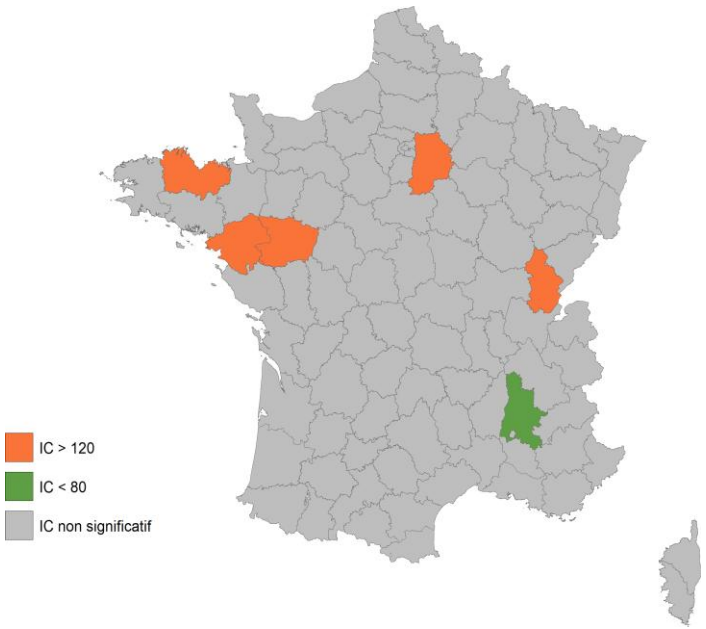
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

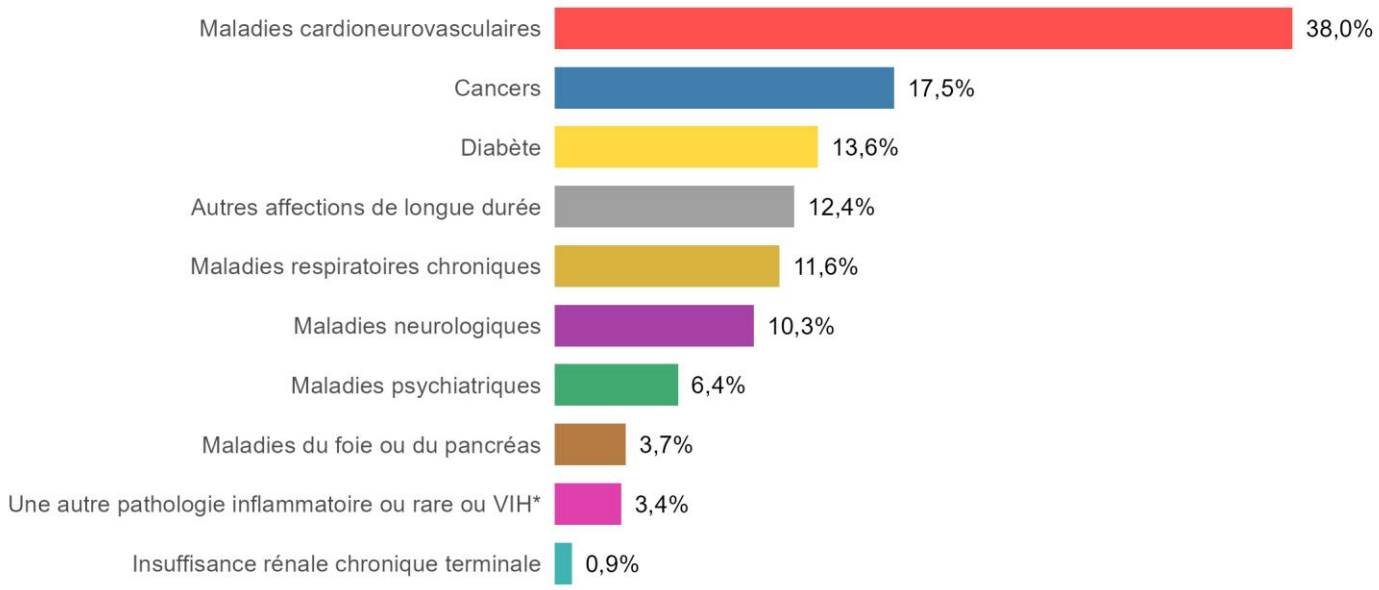


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66,9 % des assurés pris en charge pour *Maladies métaboliques héréditaires ou amylose*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 1,2% Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ; 1,0% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,6% Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ; 0,5% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,2% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies métaboliques héréditaires ou amylose (RAR_MMH_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Mucoviscidose

Au régime agricole en 2024

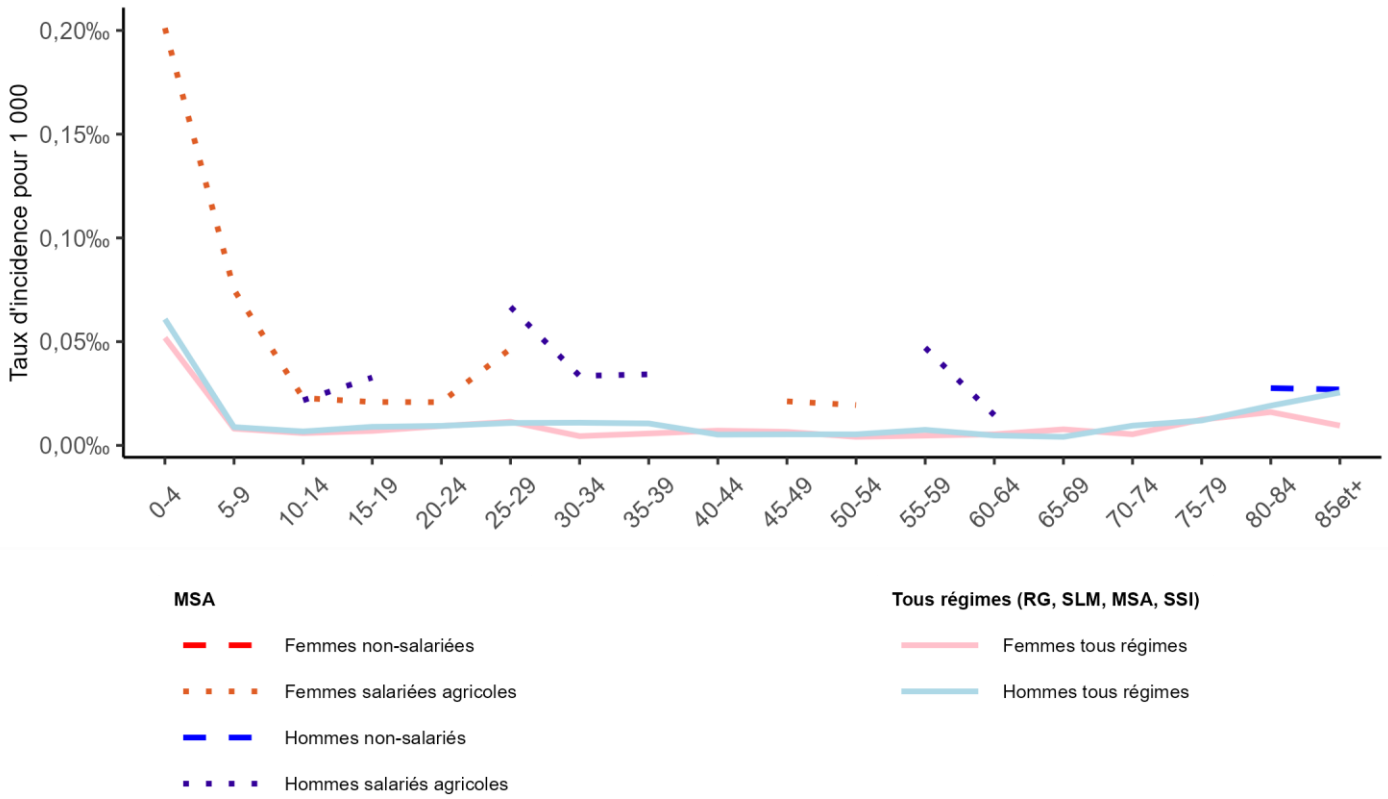
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 288
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 2,59 %
- Taux de prévalence : 0,1 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 47

- Âge moyen : 30,4 ans – Âge médian : 28 ans
- Répartition hommes / femmes : 58,0 % / 42,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 73,6 % / 26,4 %

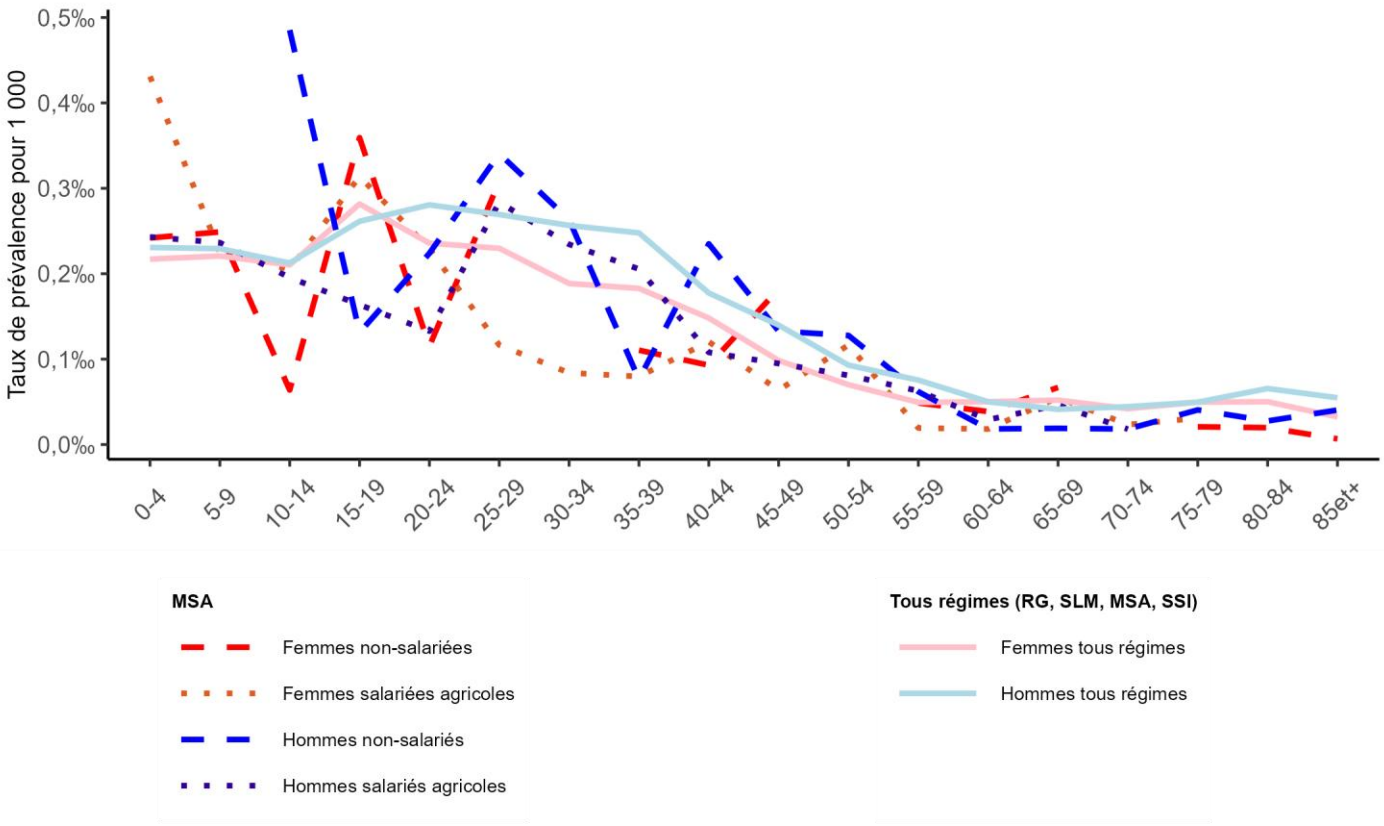
- Coût : 30 909 165 €, soit 0,3 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



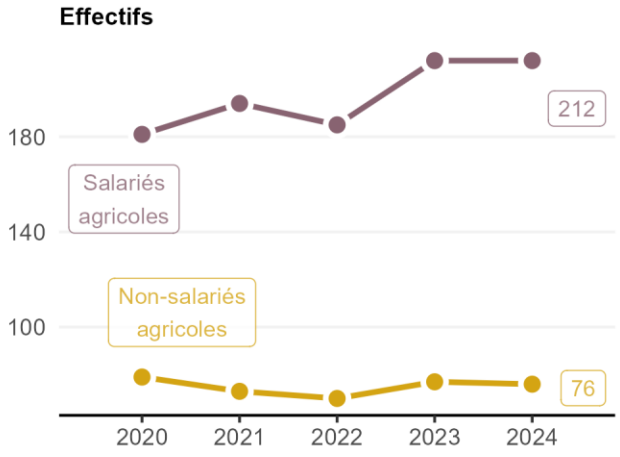
Source SNDS : Exploitation MSA

Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	25	69,8	*
	Salariées	96	89,3	Non significatif
	Total	**121**	**84,5**	*
Hommes	Non-salariés	51	83,5	Non significatif
	Salariés	116	77,7	***
	Total	**167**	**79,4**	***
Total	Non-salariés	76	78,4	**
	Salariés	212	82,5	***
	Total	**288**	**81,4**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



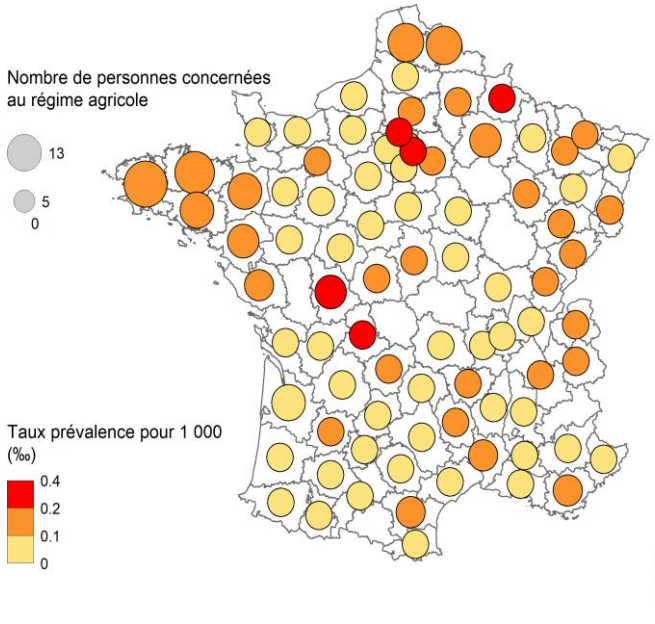


Source SNDS : Exploitation MSA

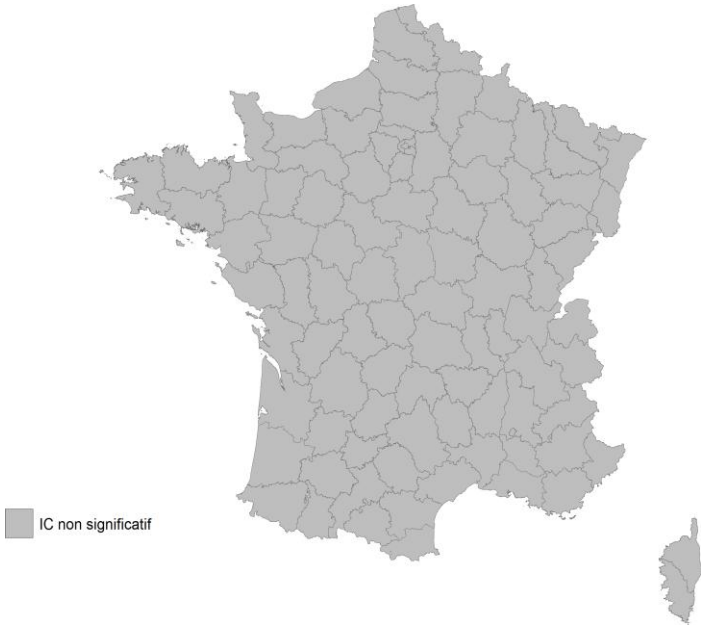
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

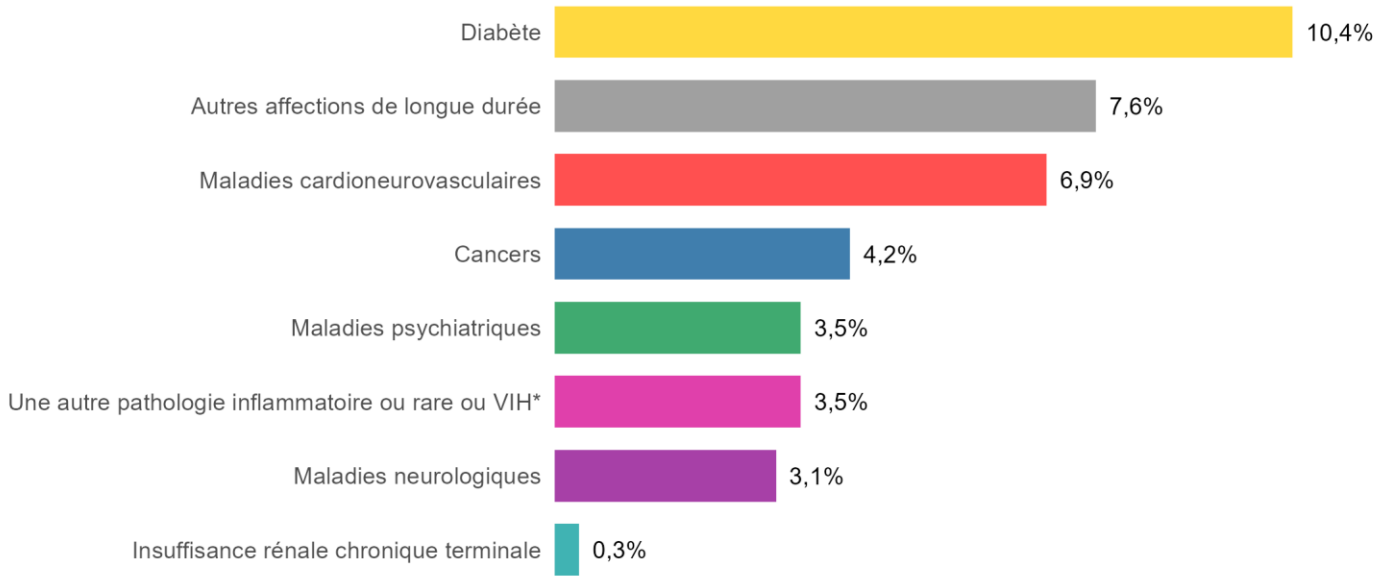


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

31,2 % des assurés pris en charge pour *Mucoviscidose*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 1,0% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 1,0% Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ; 0,7% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,3% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,3% Infection par le VIH ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Mucoviscidose (RAR_MUC_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves

Au régime agricole en 2024

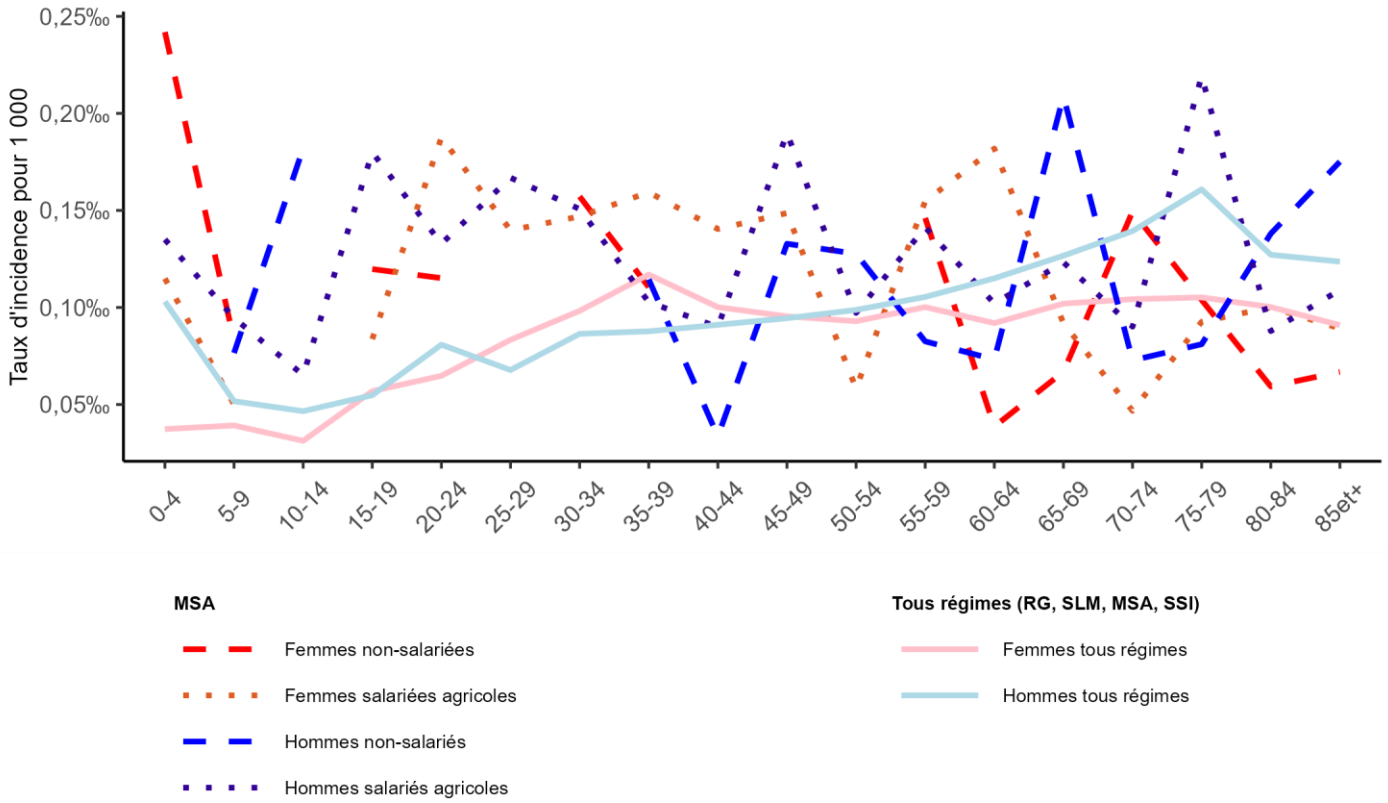
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 508
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 2,88 %
- Taux de prévalence : 0,9 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 314

- Âge moyen : 58,9 ans – Âge médian : 63 ans
- Répartition hommes / femmes : 57,8 % / 42,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 59,1 % / 40,9 %

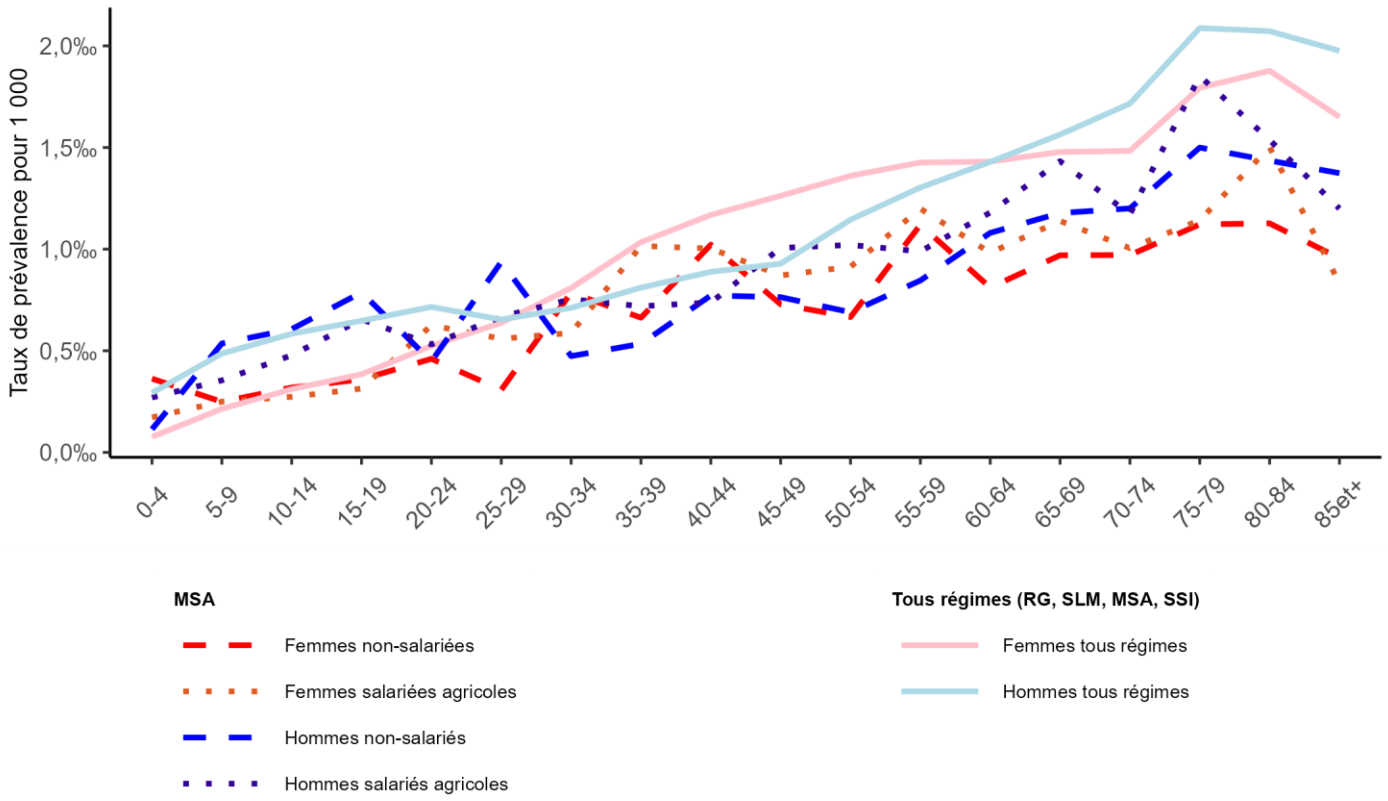
- Coût : 39 244 953 €, soit 0,4 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



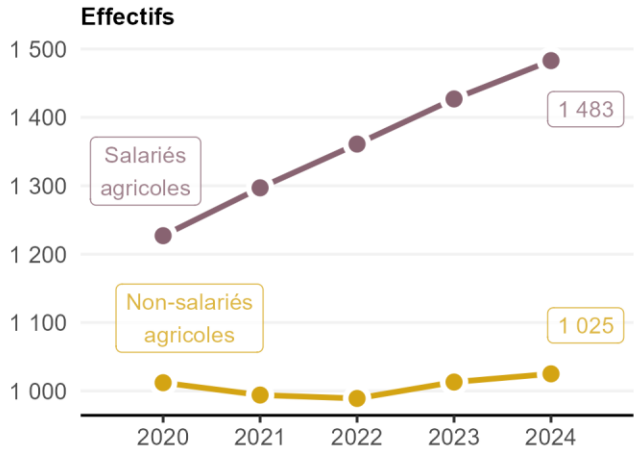
Source SNDS : Exploitation MSA

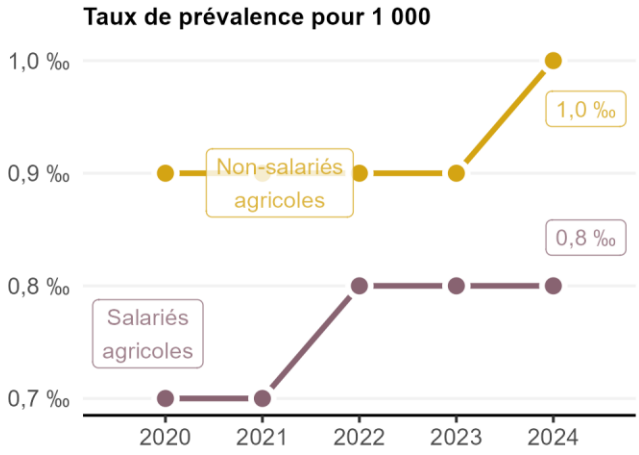
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	428	66,9	***
	Salariées	630	76,3	***
	Total	**1 058**	**72,2**	***
Hommes	Non-salariés	597	75,6	***
	Salariés	853	84,5	***
	Total	**1 450**	**80,6**	***
Total	Non-salariés	1 025	71,7	***
	Salariés	1 483	80,8	***
	Total	**2 508**	**76,8**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



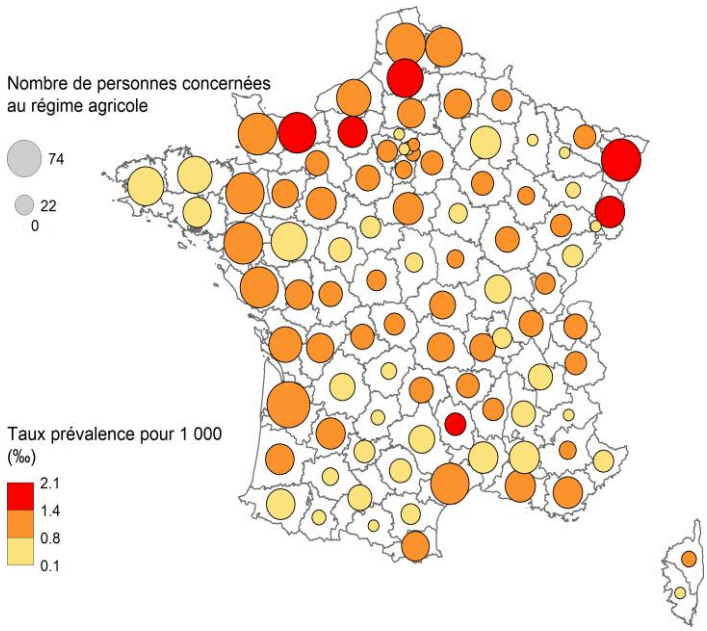


Source SNDS : Exploitation MSA

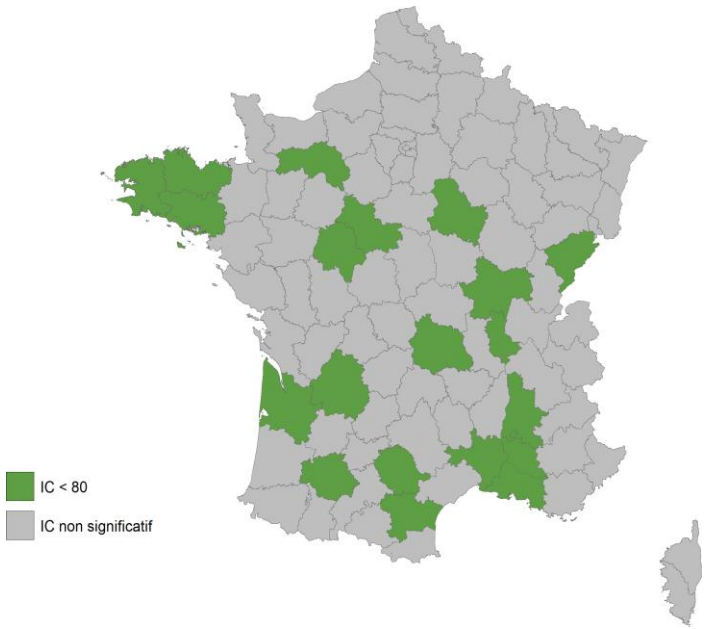
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

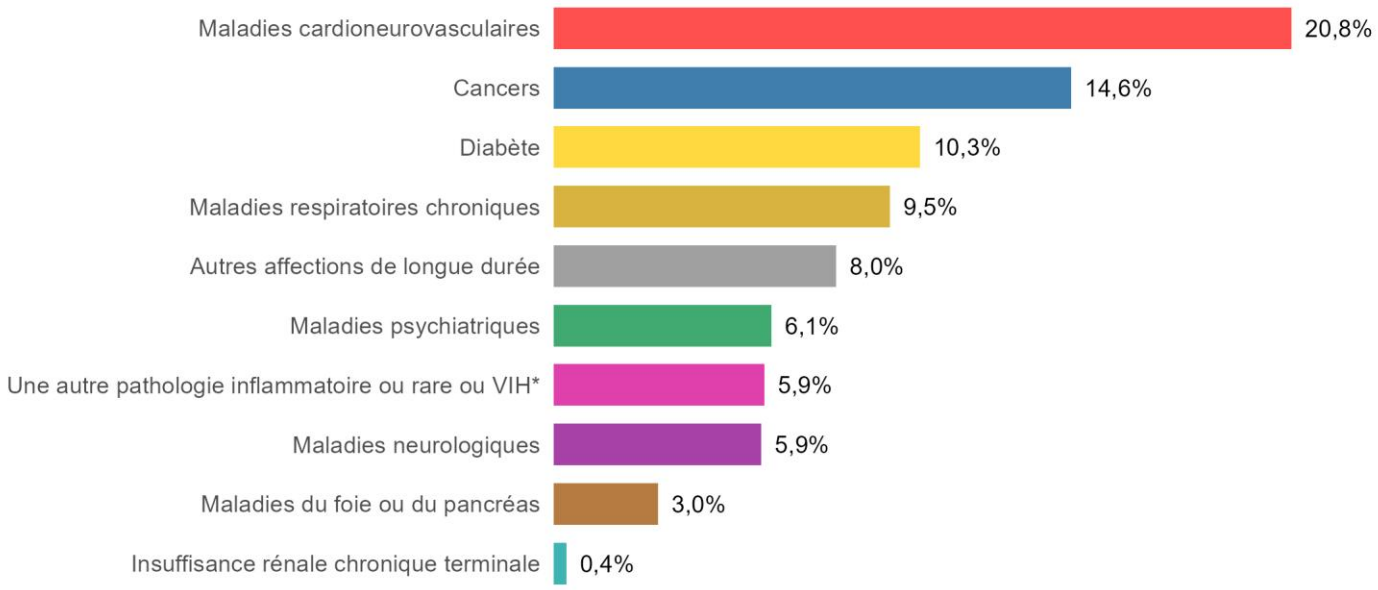


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

51,9 % des assurés pris en charge pour *Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 3,3% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,8% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,7% Polyarthrite rhumatoïde ou maladies apparentées ; 0,6% Infection par le VIH ; 0,4% Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves (RAR_HTH_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Hémophilie

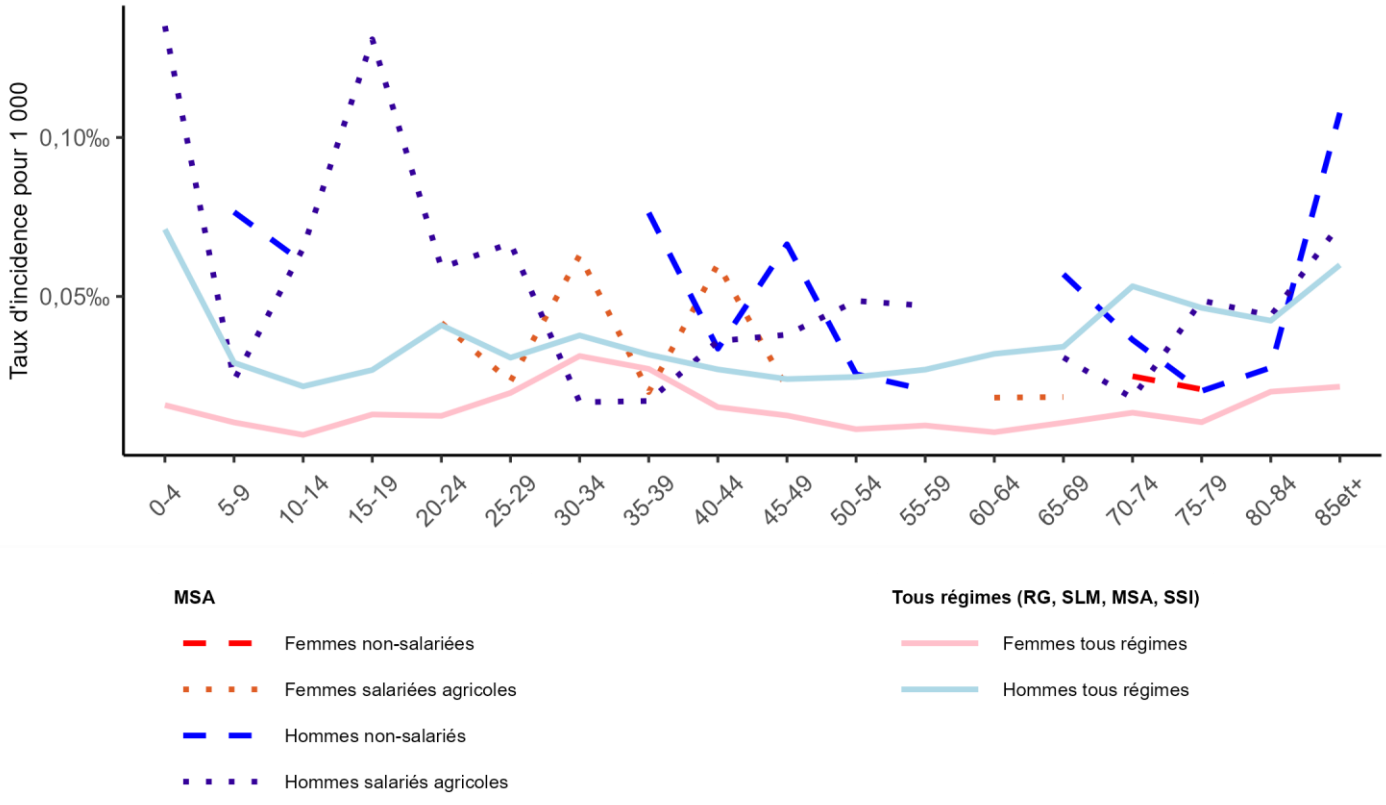
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 406
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 3,34 %
- Taux de prévalence : 0,1 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 93

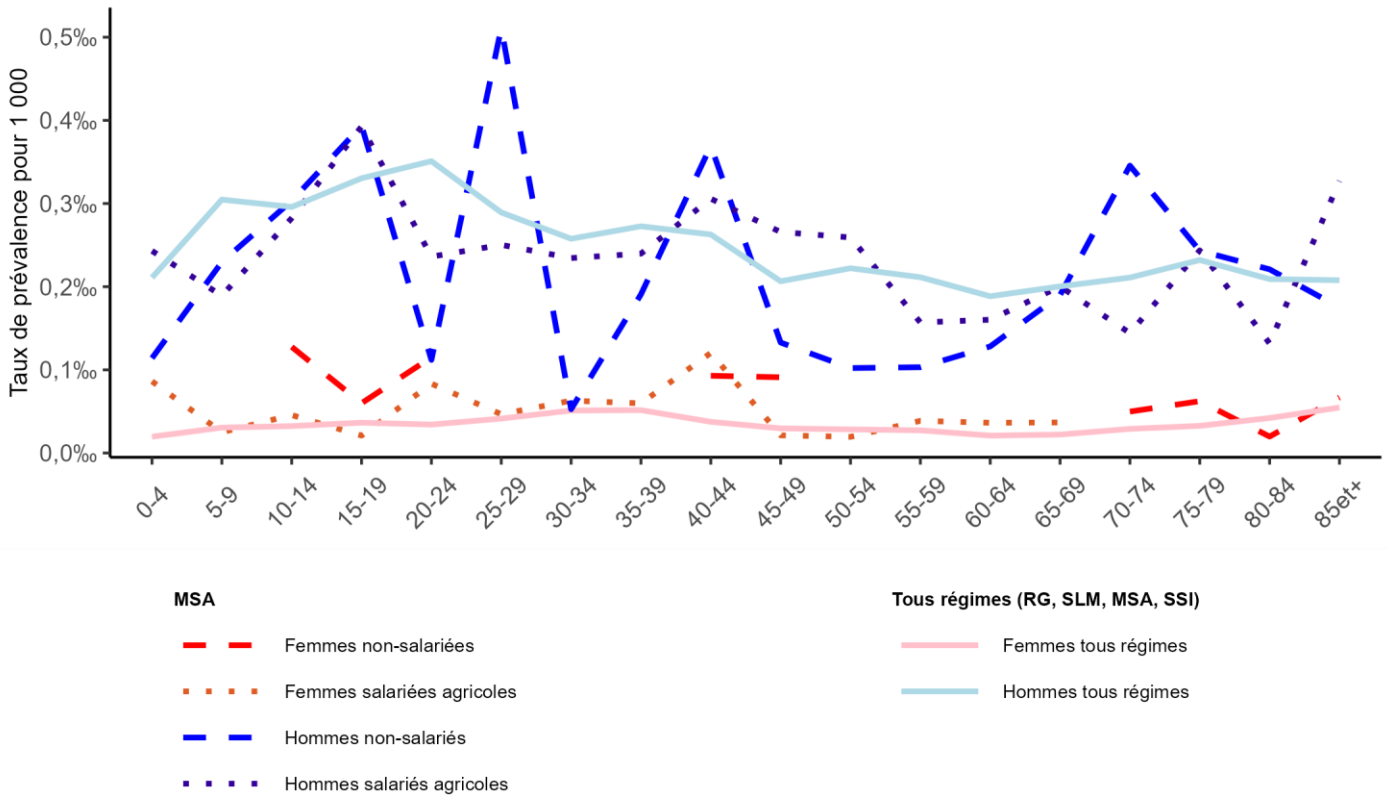
- Âge moyen : 46,9 ans – Âge médian : 45 ans
- Répartition hommes / femmes : 85,0 % / 15,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 64,3 % / 35,7 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



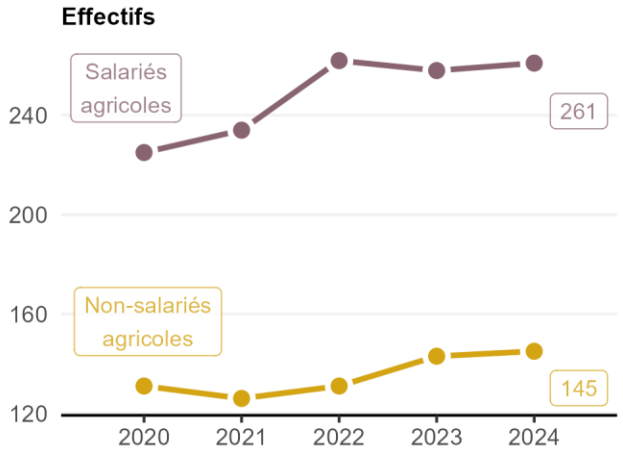
Source SNDS : Exploitation MSA

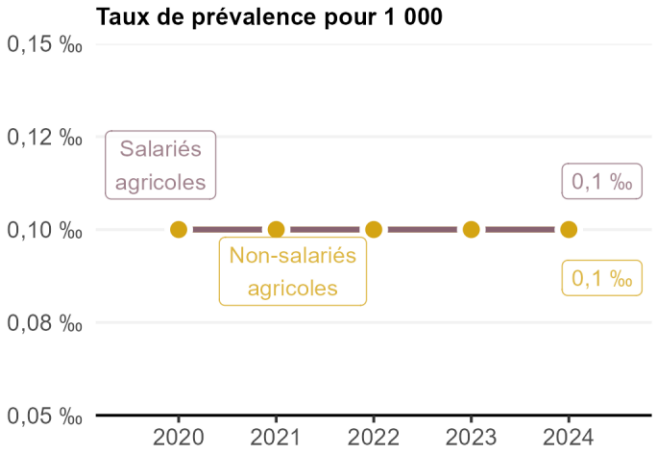
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	24	134,7	Non significatif
	Salariées	37	137,1	*
	Total	**61**	**136,2**	**
Hommes	Non-salariés	121	93,0	Non significatif
	Salariés	224	94,7	Non significatif
	Total	**345**	**94,1**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	145	98,0	Non significatif
	Salariés	261	99,0	Non significatif
	Total	**406**	**98,7**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



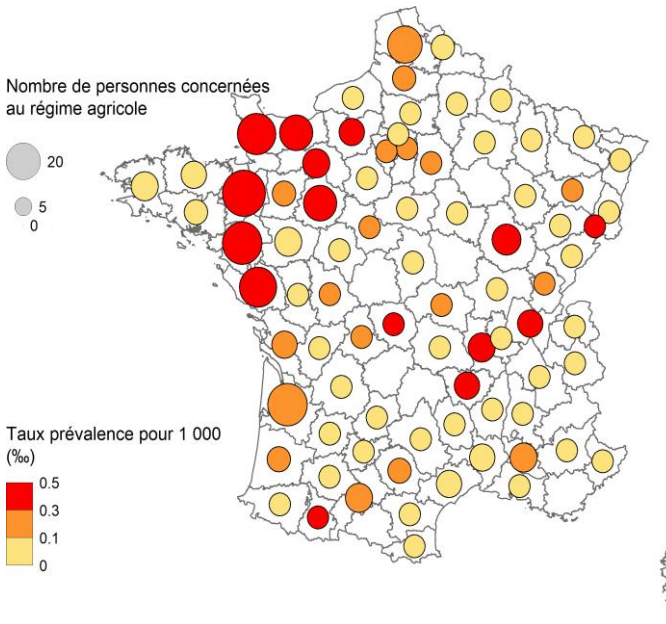


Source SNDS : Exploitation MSA

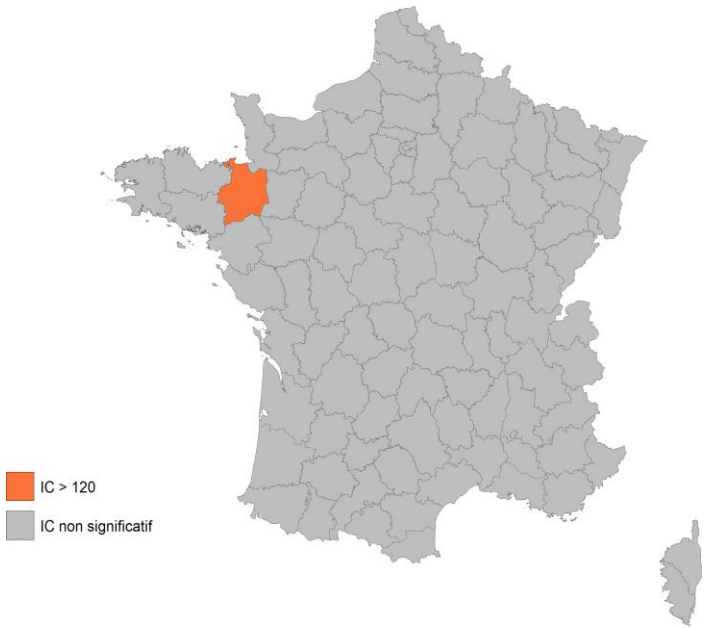
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hémophilie (RAR_HTH_HEM) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles de l'hémostase graves

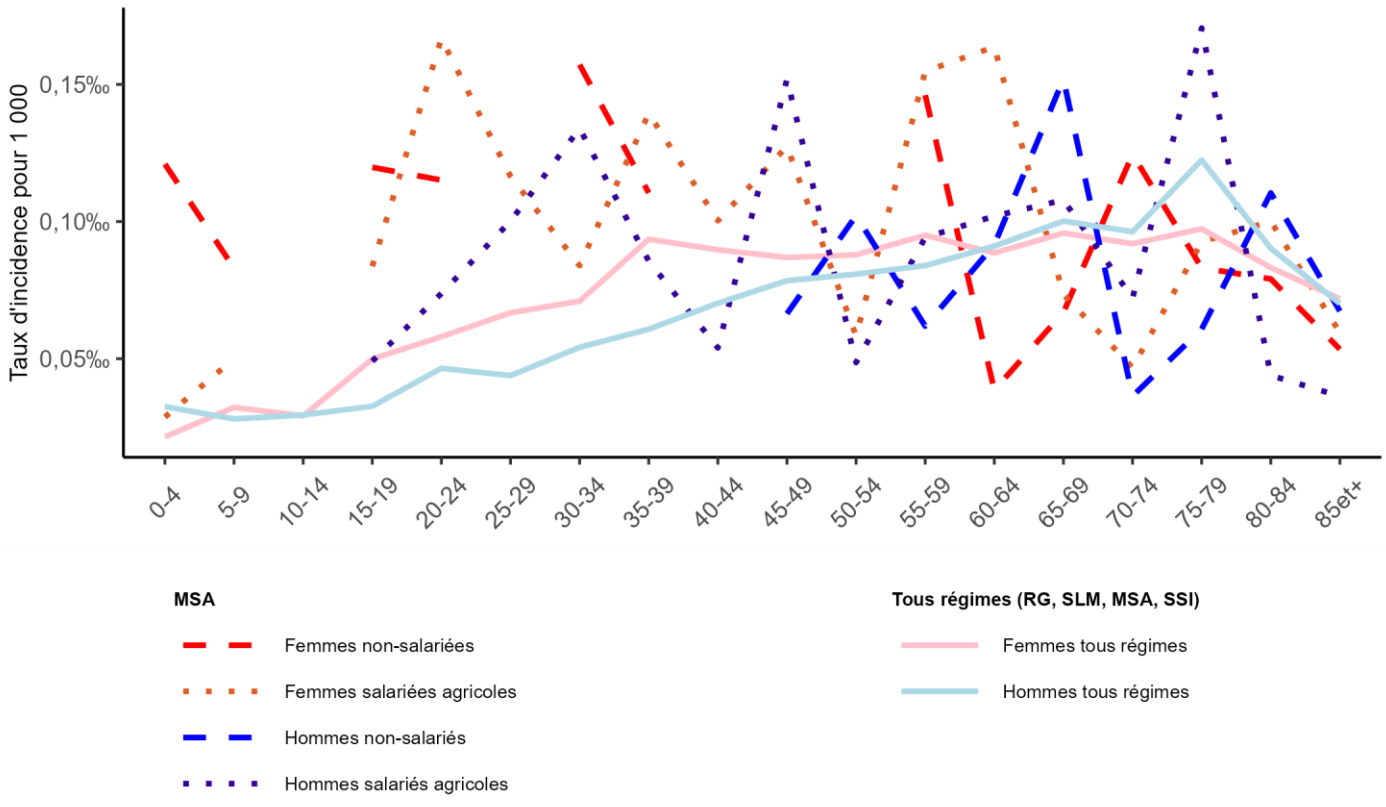
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 102
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 2,79 %
- Taux de prévalence : 0,8 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 227

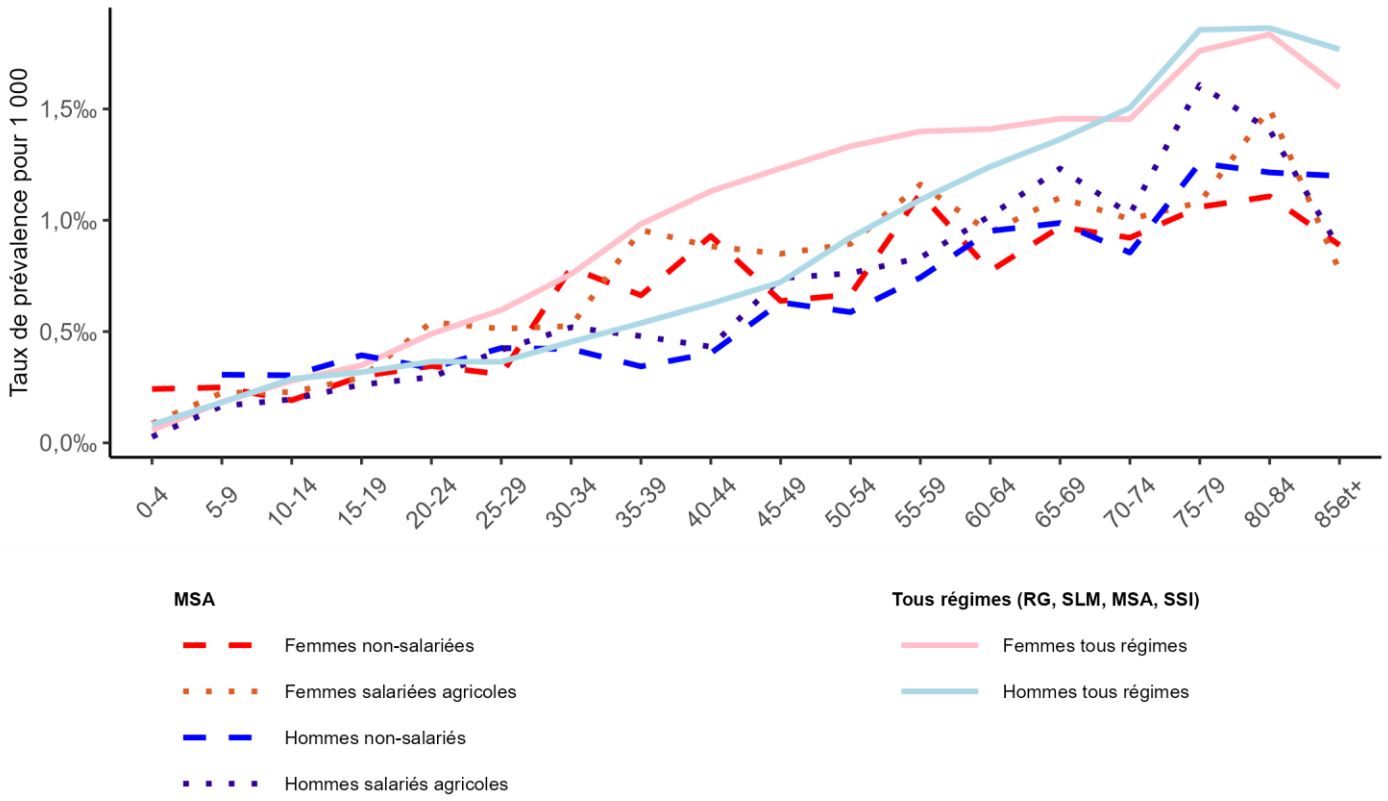
- Âge moyen : 61,2 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes / femmes : 52,6 % / 47,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 58,1 % / 41,9 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



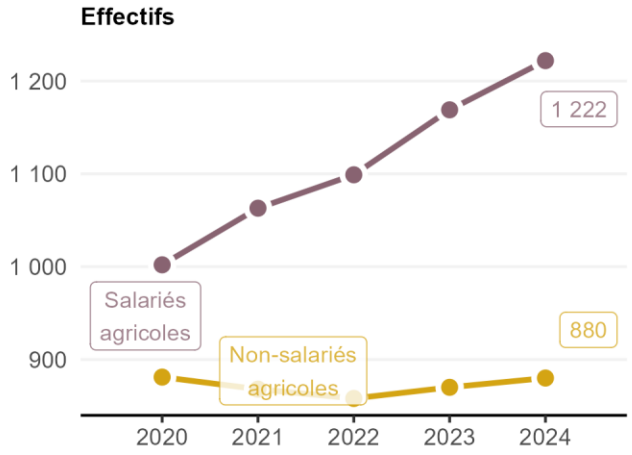
Source SNDS : Exploitation MSA

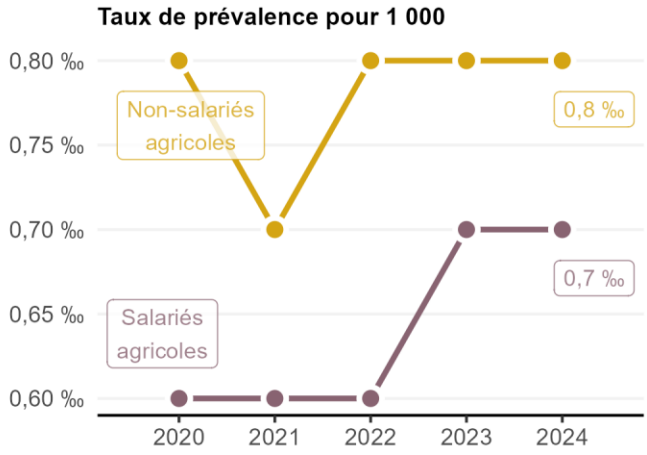
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	404	65,0	***
	Salariées	593	74,3	***
	Total	**997**	**70,2**	***
Hommes	Non-salariés	476	72,2	***
	Salariés	629	81,4	***
	Total	**1 105**	**77,1**	***
Total	Non-salariés	880	68,7	***
	Salariés	1 222	77,8	***
	Total	**2 102**	**73,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



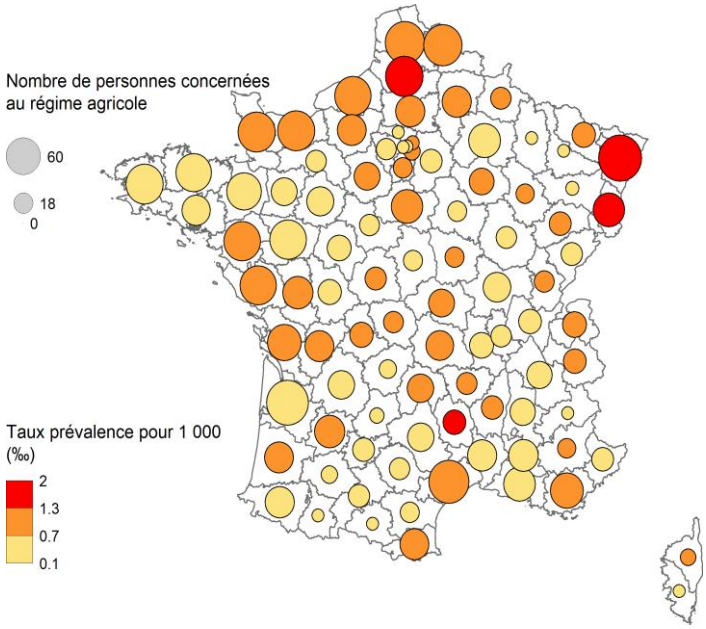


Source SNDS : Exploitation MSA

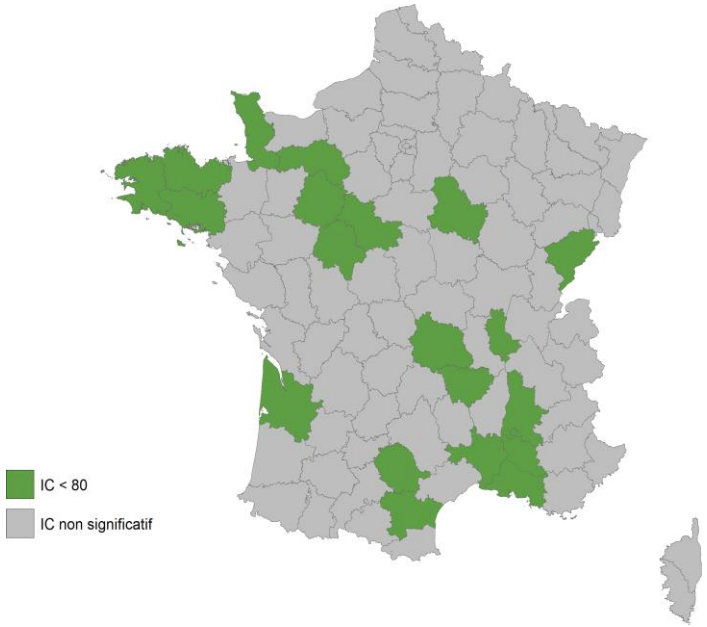
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles de l'hémostase graves (RAR_HTH_AUT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Infection par le VIH

Au régime agricole en 2024

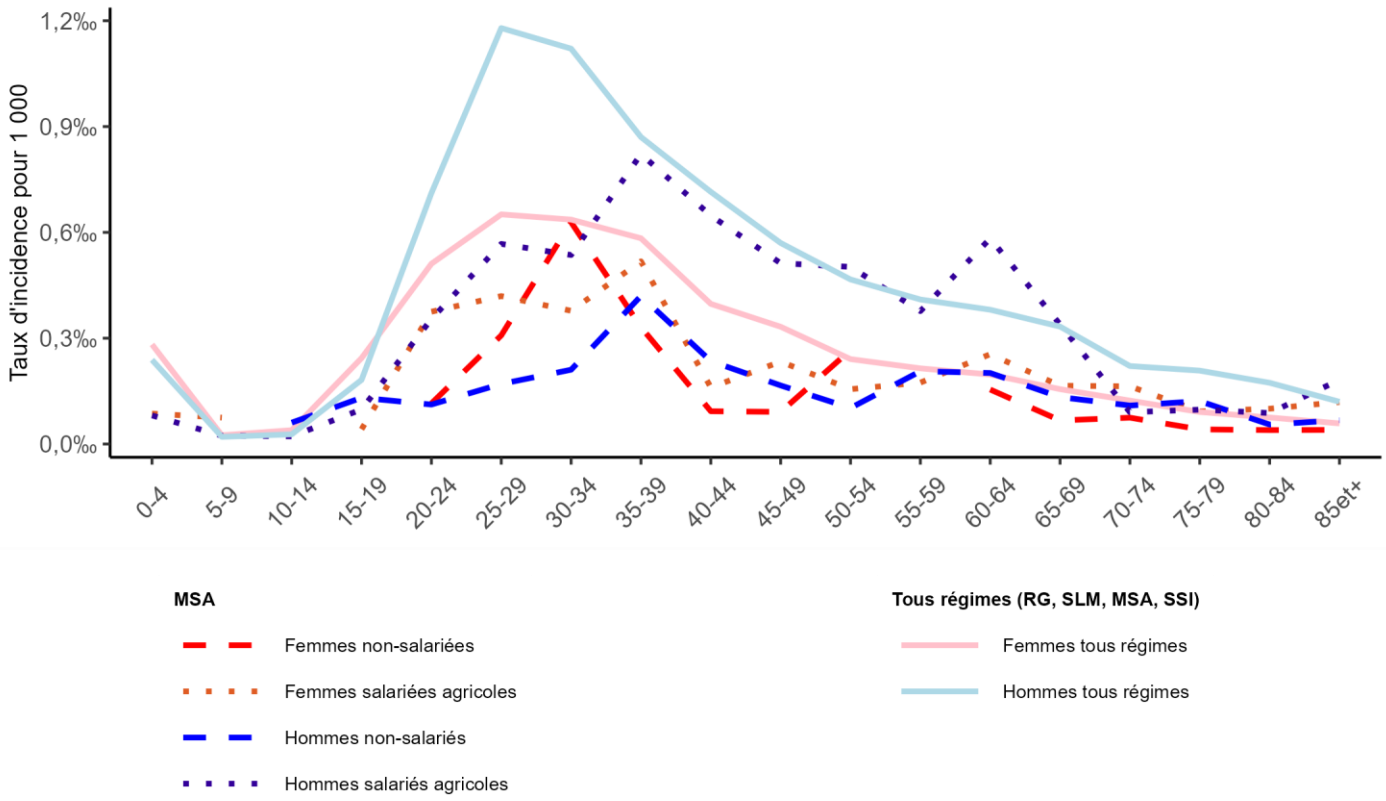
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 3 137
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 3,62 %
- Taux de prévalence : 1,1 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 626

- Âge moyen : 53,8 ans – Âge médian : 56 ans
- Répartition hommes / femmes : 76,5 % / 23,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 79,5 % / 20,5 %

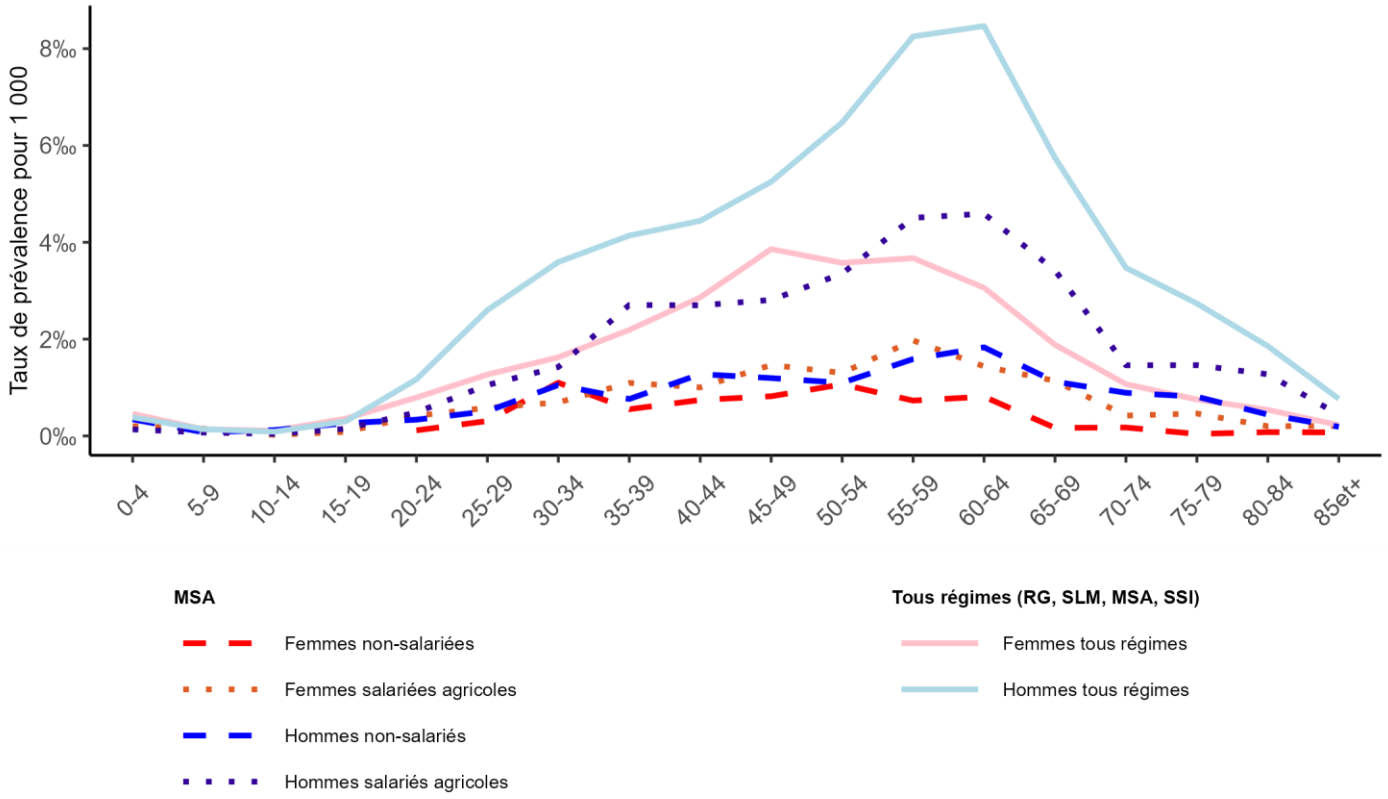
- Coût : 22 349 697 €, soit 0,2 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



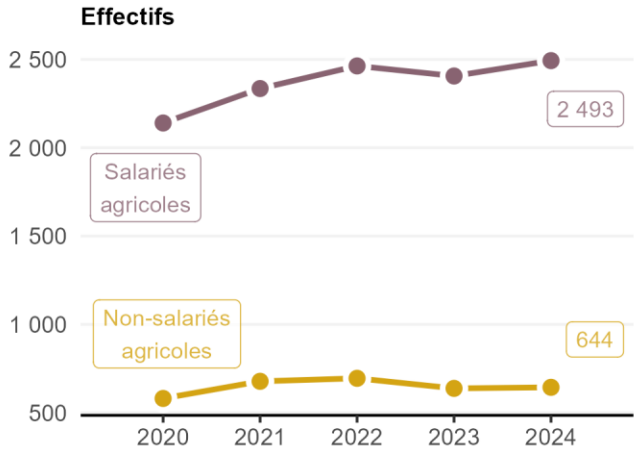
Source SNDS : Exploitation MSA

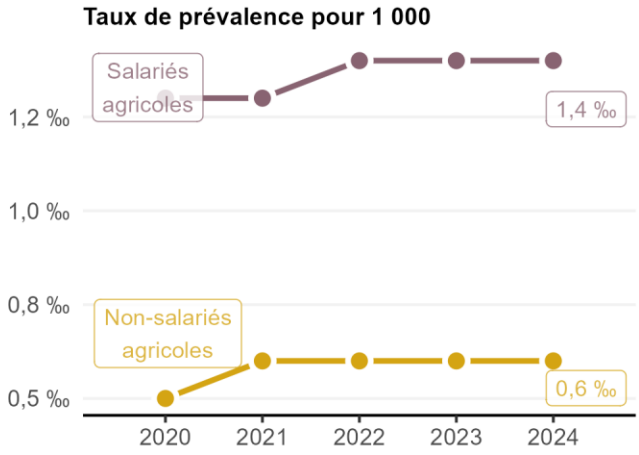
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	113	22,3	***
	Salariées	624	45,1	***
	Total	**737**	**39,0**	***
Hommes	Non-salariés	531	22,9	***
	Salariés	1 869	53,4	***
	Total	**2 400**	**41,2**	***
Total	Non-salariés	644	22,8	***
	Salariés	2 493	51,0	***
	Total	**3 137**	**40,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



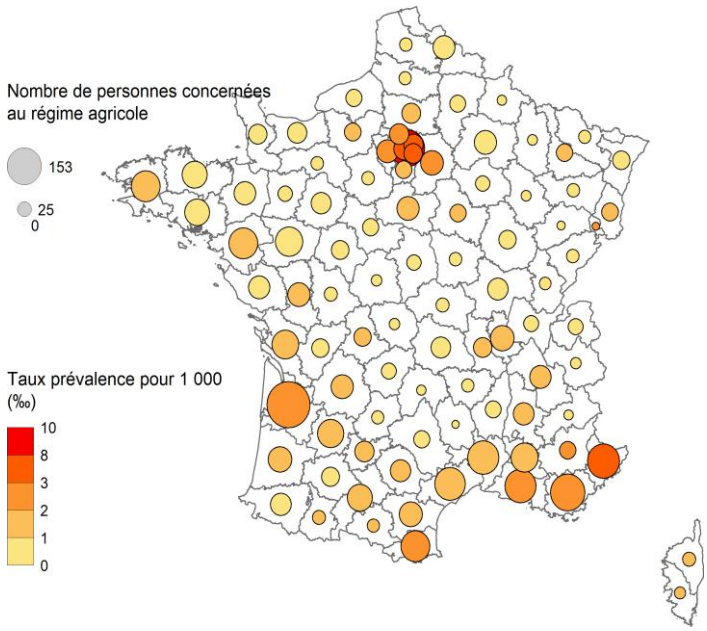


Source SNDS : Exploitation MSA

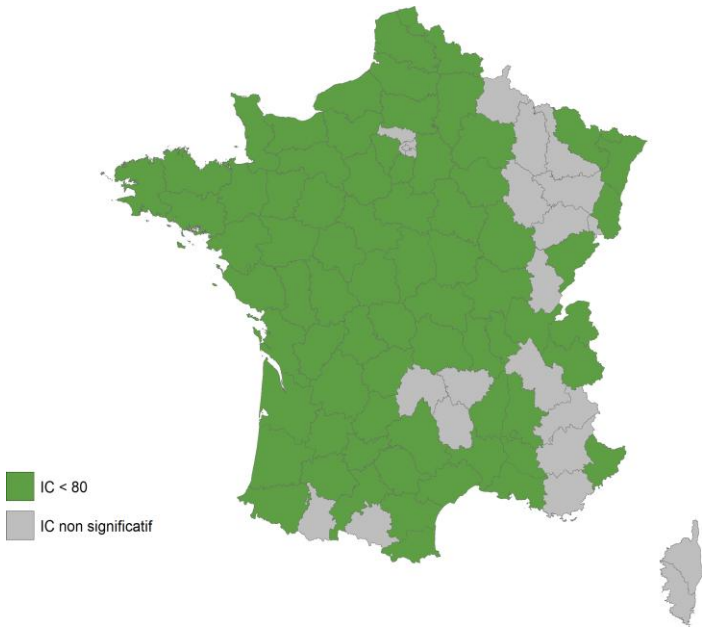
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

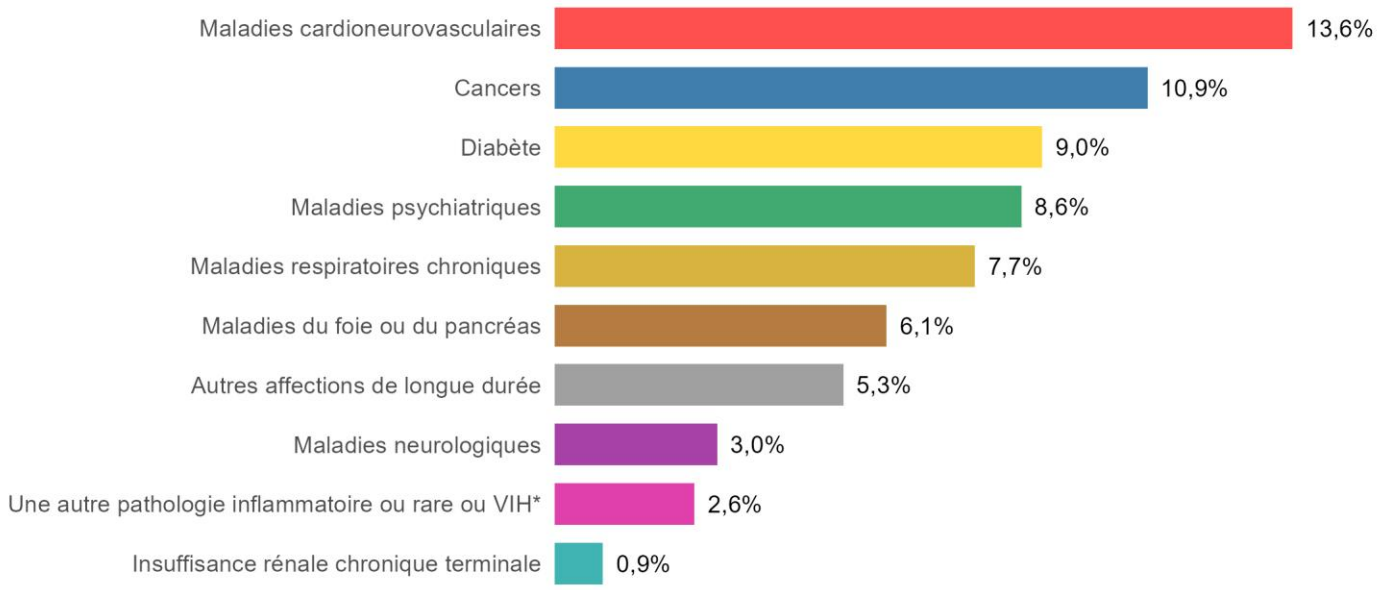


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

43,7 % des assurés pris en charge pour *Infection par le VIH*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 0,7% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,5% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,5% Spondylarthrite ankylosante ou maladies apparentées ; 0,4% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,3% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Infection par le VIH (INF_VIH_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.